

© Mathilde Imesch | Ville de Lausanne

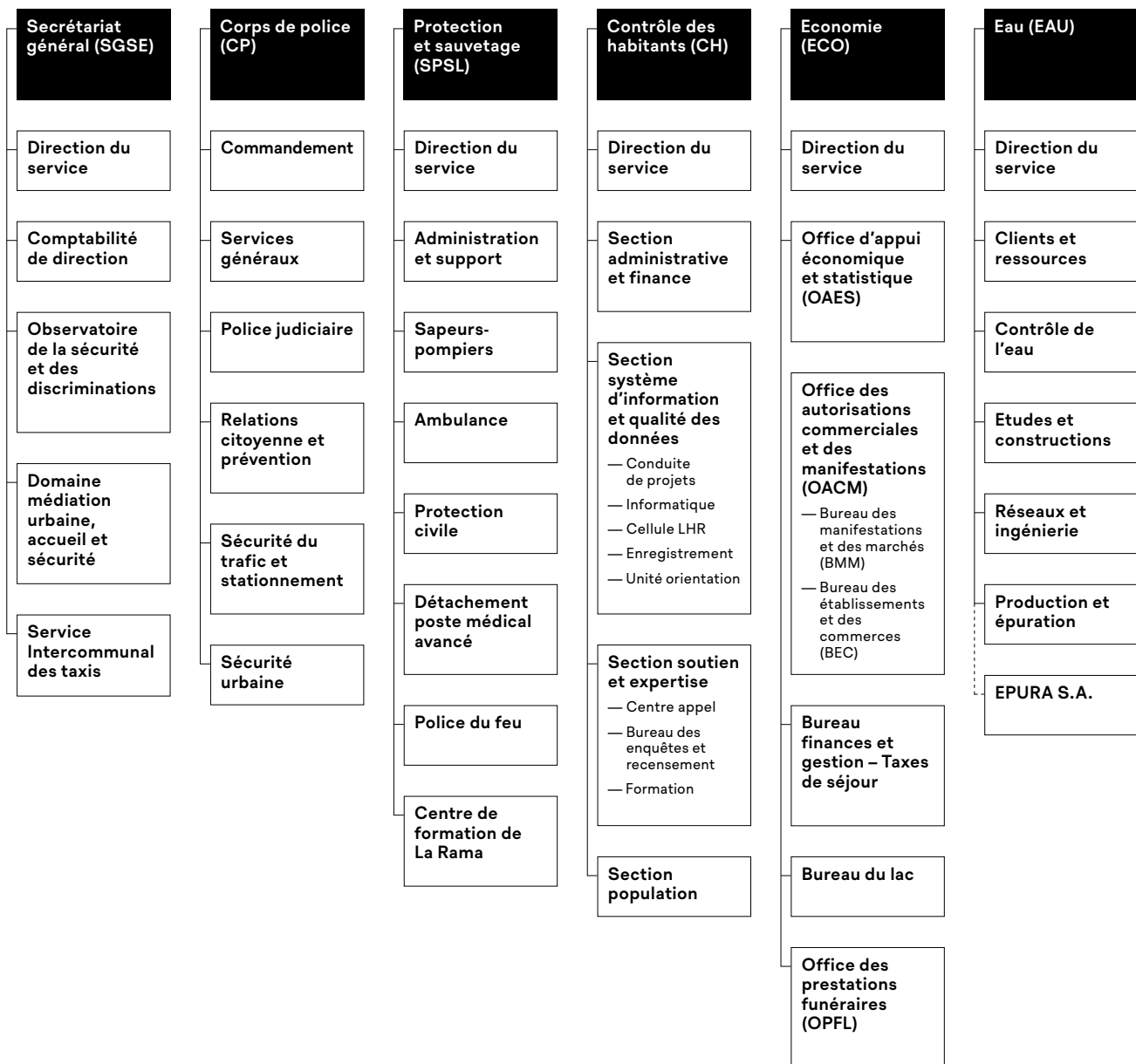


Direction de la sécurité et de l'économie



Direction de la sécurité et de l'économie (SE)

Directeur



L'année 2025 a été marquée pour la Direction de la sécurité et de l'économie (SE) par une période de fortes tensions liées à la révélation, en août, de propos racistes, sexistes et discriminatoires échangés sur des groupes semi-professionnels de messagerie par des membres du Corps de police (CP). Cette situation a provoqué une crise institutionnelle, suscitant un débat approfondi sur la culture interne et l'éthique professionnelle. Un diagnostic externe confié à M. André Duvillard a été initié en fin d'année, dans le cadre du programme de réforme «Horizon 2030». Parallèlement, une présence policière permanente à la Riponne a été assurée afin de réguler la situation liée au deal de rue et de renforcer le sentiment de sécurité au centre-ville.

Secrétariat général

Le service a coordonné le renforcement de l'équipe des agents d'accueil et de sécurité (AAS) afin d'améliorer la qualité de l'accueil et la prévention des situations de tension. Présents notamment aux abords des espaces de consommation sécurisée (ECS) et à Sébeillon, les AAS assurent des missions de sécurisation de l'espace public, contribuant à la régulation des flux, à la médiation et au maintien d'un climat serein dans les lieux particulièrement fréquentés.

En cohérence avec la motion Jobin et afin d'assurer une uniformité professionnelle, la stratégie d'électrification des taxis a été adaptée, reportant au 2030 l'objectif de passage à zéro émission de CO₂. Cette mesure vise à accompagner la transition écologique tout en tenant compte des contraintes de la profession.

La mise en œuvre de la politique communale LGBTIQ+, a été poursuivie par des actions de sensibilisation et de promotion de l'inclusion au sein de l'administration et dans l'espace public.

Corps de police

L'année 2025 a marqué le Corps de police (CP) par plusieurs étapes structurantes et opérationnelles. Une nouvelle organisation a été mise en place en mars, poursuivant l'unification de la conduite opérationnelle initiée en 2024 dans le cadre de la réforme du CP, avec la création de la Division Sécurité urbaine (DSU) regroupant Police-secours, les groupes centre et périphérie de la Division Proximité, partenariats et multiculturalité.

En juin, la Fête fédérale de gymnastique a mobilisé de manière coordonnée les services de secours pour assurer la sécurité d'un public et de participantes et participants très nombreux sur l'ensemble du territoire communal.

Dès le mois d'août, le CP a pleinement appliqué les nouvelles dispositions de la Loi pénale vaudoise interdisant certaines formes de mendicité, notamment dans les zones commerçantes et sur les marchés, afin de préserver la tranquillité, la sécurité et l'attractivité de l'espace public, en réponse aux préoccupations de la population et des acteurs économiques.

Afin de renforcer encore l'accessibilité du dispositif policier, un nouveau poste de police a été ouvert dans le quartier de la Sallaz, offrant un point de contact de proximité supplémentaire pour les habitantes et habitants, tant pour le dépôt de plainte que pour l'obtention d'informations et de conseils.

Service de protection et sauvetage

L'année 2025 a marqué le Service de protection et sauvetage Lausanne (SPSL) par des avancées stratégiques en matière de collaboration et d'adaptation aux besoins urbains. Le SDIS de la Mèbre a intégré une convention intercommunale signée avec Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne, le Mont-sur-Lausanne et Jouxens-Mézery, régissant la collaboration opérationnelle avec le SPSL.

Par ailleurs, une étude de relocalisation de la caserne des sapeurs-pompiers, actuellement rue de la Vigie, vers une parcelle communale au Mont-sur-Lausanne a été lancée conjointement par la Ville de Lausanne et le SPSL, afin de garantir un dispositif moderne, efficace et durable face aux évolutions urbaines.

Le SPSL a par ailleurs contribué de manière déterminante à la sécurité lors de la Fête fédérale de gymnastique, mobilisant ses ressources pour assurer le bon déroulement de cet événement d'envergure nationale.

Service du contrôle des habitants

Le Service du contrôle des habitants a simplifié les démarches administratives pour les habitantes et habitants, en développant et en optimisant les prestations en ligne liées aux annonces de déménagement et aux inscriptions. Il a renforcé l'accompagnement des publics spécifiques, notamment les étudiantes et étudiants, afin de faciliter leur installation à Lausanne et de rendre les formalités plus accessibles en se rendant lui-même sur les sites de formation.

Service de l'économie

En 2025, le Service de l'économie a soutenu le tissu commercial lausannois, notamment en permettant aux commerces alimentaires d'avoir une anticipation commerciale avec consommation de maximum 9 places, en abaissant le tarif d'occupation du domaine public pour les terrasses des établissements, ce grâce à un accord avec la Société coopérative des commerçants lausannois (SCCL) et GastroLausanne. Ces ajustements ont permis de mieux concilier animation urbaine, besoins des commerçantes et commerçants et attentes des habitantes et habitants.

Le Service a par ailleurs fortement investi dans l'amélioration de l'accessibilité au bord du lac, en coordonnant la réalisation de différents aménagements destinés à faciliter l'accès au Léman pour toutes et tous, en particulier les personnes à mobilité réduite, comme l'installation du dispositif Seatrac, complétée par divers équipements et cheminements adaptés.

En outre, l'inauguration d'une nouvelle zone de baignade le long des quais d'Ouchy, a contribué à renforcer l'attractivité des rives lausannoises et à en faire un espace de détente plus inclusif.

Service de l'eau

Le Service de l'eau a poursuivi ses efforts pour garantir une eau potable de haute qualité, notamment par le suivi renforcé des substances émergentes comme les PFAS et la mise en œuvre de mesures de protection des ressources en eau, tout en valorisant le patrimoine hydraulique lausannois. L'installation ou la rénovation de nouvelles fontaines à tête de lion a contribué à la fois à l'accès à l'eau potable et à l'embellissement de l'espace public, renforçant la présence de l'eau en ville.

Dans le cadre du préavis N° 25/023 «Rivières vivantes», la Municipalité de Lausanne a amorcé une vaste démarche de revitalisation des rivières communales, bénéficiant d'un financement pouvant atteindre 95% de la part du Canton et de la Confédération. Les premiers travaux ont concerné le ruisseau de Vennes, le Riolet et la Bressonne, avec un double objectif de soutien à la biodiversité et de renforcement de la sécurité face aux crues.

Le Service a suivi attentivement la présence de 1,2,4-triazole dans le lac, relevée par les autorités cantonales. Pour défendre ses intérêts et ceux de la population, une étude d'avocats a été mandatée. Le Service a obtenu la qualité de partie dans la procédure administrative lancée par les autorités valaisannes et a invité les autres distributeurs d'eau vaudois concernés à se joindre à cette démarche commune.

Par ailleurs, Epura SA s'est vu confirmer l'octroi d'une subvention de plus de 35 millions de l'Office fédéral de l'environnement pour soutenir les mesures d'élimination des micropolluants (composants traces organiques), dans le cadre de la reconstruction de la station d'épuration (STEP) de Vidy. Enfin, la mise en service du réservoir de Montalègre a marqué l'achèvement d'une modernisation majeure, doublée de la création d'un nouvel espace vert au bénéfice de la population.

Secrétariat général (SGSE)

Principales missions du service

- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité et de l'économie;
- préparation et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité ainsi que des dossiers et des affaires du Conseil communal;
- traitement du courrier et des demandes issues des services transversaux;
- participation aux groupes de travail interdirections;
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.).

Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement;
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements;
- contrôle budgétaire, gestion de la TVA et gestion des crédits d'investissements;
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.);
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis;
- conduite d'études et d'analyses diverses.

Observatoire de la sécurité et des discriminations (OSD)

- élaboration des bases de décision dans le domaine de la sécurité;
- gestion de divers dossiers sensibles dans le domaine de la sécurité ou liés au sentiment d'insécurité (vie de nuit, préservation de l'espace public, prostitution, etc.);
- développement de la politique municipale LGBTIQ+;
- participation aux projets locaux, cantonaux ou nationaux en lien avec l'amélioration de la sécurité et la politique LGBTIQ+.

Domaine médiation urbaine, accueil et sécurité (DoMAS)

- coordination de l'unité des correspondantes et correspondants de nuit (CN);
- coordination de l'équipe des agentes et agents d'accueil et de sécurité (AAS).

Service intercommunal des taxis (SIT)

- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que les révisions réglementaires;
- organiser les séances du Comité de direction et de la Commission administrative et contribuer au bon déroulement de celles du Conseil intercommunal;
- renseigner toute personne intéressée à exercer en tant que chauffeuse ou chauffeur et/ou exploitante ou exploitant de taxis;
- délivrer les concessions pour l'exploitation d'un service de taxis;

- gérer et tenir à jour les dossiers des exploitantes ou exploitants de taxis;
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis;
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SE	6.60	6.90	6.60	6.50
Direction SE	10.00	6.10	10.00	7.10
Do. médiation accueil sécurité	11.55	14.70	12.50	15.50
Obs. sécurité discriminations	2.70	2.40	2.40	2.40
Total service	30.85	30.10	31.50	31.50

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
Total service	0.65

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Comptabilité SE	8	6.90	7	6.50
Direction SE	7	6.10	8	7.10
Do. médiation accueil sécurité	22	14.70	23	15.50
Obs. sécurité discriminations	3	2.40	3	2.40
Total service	40	30.10	41	31.50

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
	–	–
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	5	7
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	–
Total service	6	7

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	–
Convention de départ	–
Décès	–
Démission	2
Départ à la retraite	1

Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	1
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	5

Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	11	0.63	14	0.49
Auxiliaires mensualisé·e·s	4	1.17	32	15.76
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
Total service	15	1.80	46	16.25

* information indéterminée car à la tâche

Principales activités 2025

Observatoire de la sécurité et des discriminations (OSD)

En 2025, plusieurs dossiers ont occupé l'Observatoire de la sécurité et des discriminations:

— Politique LGBTQI+, notamment:

- 9 projets associatifs ont été subventionnés grâce au Fonds communal pour la politique LGBTQI+. Par ailleurs, grâce à ce Fonds, plusieurs associations ont bénéficié de l'accès à des salles équipées pour organiser des réunions;
- En février, en partenariat notamment avec «notreHistoire.ch», site collaboratif sur l'histoire suisse, la première galerie LGBTQI+ a été inaugurée sur leur page web («Mémoire LGBTQIA+ en Suisse romande»);
- En mai, pour IDAHOBIT, l'exposition «Out of the Box» a été organisée pendant deux semaines au Forum de l'Hôtel de Ville en collaboration avec l'Université de Lausanne. A cette occasion, s'est tenue une soirée sur les vécus LGBTQI+ et leur représentation dans le débat public;
- En juin, la deuxième édition du Mois d'actions et de visibilité LGBTQI+ a été organisée sur le thème Histoire & Archives LGBTQI+ avec plus de 10 événements co-organisés avec des associations et collectifs, dont une exposition présentée par le collectif «Merry Queersmas» à l'espace Gare routière de la place du Tunnel. Une campagne d'affichage sur la manifestation a été réalisée en ville;
- La politique LGBTQI+ s'est associée à la Cinémathèque suisse pour créer le premier Cycle Queer constitué de plus de 40 films;
- Onze bancs aux couleurs arc-en-ciel et trans ont été posés dans la ville;
- L'Aide suisse contre le sida a été soutenue pour l'organisation à Lausanne de la seule représentation romande du spectacle présenté à l'occasion de ses 40 ans; «Elegies for Angels, Punks and Raging Queens»;
- La personne en charge de la politique LGBTQI+ a donné plusieurs formations, à l'interne comme à l'externe. Elle a également pris part à des réunions de travail aux niveaux cantonal, romand, fédéral et international («Rainbow cities network»). Elle co-préside la Conférence romande LGBTQI-OSAIEGCS et a co-organisé à Lausanne, avec le Canton de Vaud et le Bureau fédéral de l'égalité, la Rencontre nationale des entités portant une politique LGBTQI+ en Suisse (communes, cantons et Confédération);

- le suivi régulier des problématiques liées à la consommation de produits stupéfiants dans l'espace public et son impact sur la population riveraine;
- la coordination, l'accompagnement ou l'expertise dans le cadre de projets communaux présentant des enjeux de sécurité publique (par exemple incivilités, travail du sexe, réaménagement de l'espace public) ou encore de projets de recherche externes (Unil, Hautes écoles, EPFL par ex.);
- la coordination de la mise en place de mesures d'améliorations de la qualité de vie dans le quartier de Sévelin, en concertation avec des partenaires externes (CFF, régies, commerces par ex.) et la population résidente. Deux séances de voisinage ont été organisées en 2025.

Domaine médiation urbaine, accueil et sécurité (DoMas)

Correspondantes et correspondants de nuit (CN)

L'unité des CN a poursuivi son travail de médiation dans les quartiers et le centre-ville. Lors de la période estivale, les CN ont axé leur travail de prévention et de sensibilisation au bord du lac et dans les parcs publics.

Agentes et agents d'accueil et de sécurité (AAS)

L'aspect sécuritaire de l'Espace de consommation sécurisé (ECS) a été pérennisé. L'équipe des AAS a ainsi vécu sa 6^e complète d'activité à l'ECS, ouvert en octobre 2018. Son travail permet à cette structure de fonctionner dans de bonnes conditions et d'accueillir un nombre croissant de bénéficiaires. Depuis l'ouverture de l'Antenne de l'ECS, les AAS y assurent la sécurité. Leur rôle s'est vu élargi avec une mission en lien avec la rue des Deux-Marchés, ce en complément à leur activité à l'Antenne. En outre, de nouvelles missions dans les environs de la Riponne ainsi qu'à Sébeillon leur ont été confiées. La mission au sein de l'Espace à Saint-Martin a quant à elle été pérennisée. En sus, les AAS poursuivent leur mission de pavoiement de la ville.

Service intercommunal des taxis (SIT)

4 collaboratrices et collaborateurs, représentant 3.2 EPT, participent à l'exécution des tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après: l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne, Bussigny et Lutry.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative. L'administration de l'Association est assurée par le SIT.

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à 2 reprises.

Durant ces séances, les préavis en lien avec le rapport de gestion, les comptes et le budget ont été adoptés. En outre, il a traité 2 postulats déposés lors de la séance du 4 octobre. A cette occasion, il a décidé de les renvoyer à la commission de gestion pour étudier leur prise en considération.

Comité de direction

Le Comité de direction a tenu 2 séances en présentiel et a pris plusieurs décisions par voie de circulation.

En outre, le Comité de direction a traité les derniers recours interjetés à l'encontre des décisions rendues lors de la procédure d'appel d'offres afin de délivrer 15 concessions individuelles et 10 concessions pour les compagnies, suite à la faillite d'une compagnie de taxis prononcée en 2022.

Le parc automobile affecté à l'activité des taxis est composé de 296 véhicules, dont 166 véhicules hybrides (160 en 2024), 83 véhicules électriques (70 en 2024) et 47 véhicules thermiques (62 en 2024).

Commission administrative

La Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter l'octroi d'une concession et de réprimer les infractions au règlement intercommunal sur le service des taxis (RIT), a tenu 3 séances en présentiel et a rendu des décisions allant de la mise en garde au retrait de concession.

Contrôles de police

Le nombre de contrôles de police est de 27 diurnes (48 en 2024) et 12 nocturnes (12 en 2024). Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 103 (101 en 2024). Au total, on dénombre 177 dénonciations dressées (198 en 2024), tous corps de police confondus. Le nombre de véhicules contrôlés s'élève à 50 et celui des réclamations traitées à 10.

Concessions/Autorisations

Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre de concessions		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2024	2025	2024	2025
Compagnies	5	6	74	80
Exploitants indépendants	117	113	153	153
Total	122	119	227	233

Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement

Exploitants regroupés au sein de	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2024	2025	2024	2025
Taxiphone	22	22	23	23
Allô Taxis!	1	1	2	2
Autres	37	36	40	38
Total	60	59	65	63

Centraux d'appels et stations

Les taxis rattachés à la centrale d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 761'199 courses, soit 471'078 distribuées, dont 17'057 par l'application, et 290'121 au vol, contre 744'544 en 2024 (+2,24%).

Les stations sont au nombre de 45 et offrent un total de 167 places, sous réserve d'emprises de chantiers.

Corps de police (CP)

Principales missions du service

- assurer la sécurité des personnes et des biens;
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics;
- veiller au respect des lois et des procédures;
- répondre aux attentes de la population.

Commandement

- direction du service;
- gestion des réquisitions;
- gestion de la centrale d'appel administrative.

Service généraux (SG)

- gestion administrative et de projets;
- soutien aux divisions opérationnelles et développement des politiques internes;
- gestion de la CVP.

Police judiciaire (PJ)

- gestion des affaires pénales, crimes et délits commis sur le territoire lausannois;
- conduite des enquêtes préliminaires et des investigations à la demande du Ministère public.

Sécurité du trafic et stationnement (STS)

- gestion et prévention des accidents de circulation, formation et sensibilisation des usagers et usagères;
- contrôle du stationnement et dénonciation des infractions de circulation.

Division Sécurité Urbaine (DSU)

- développement de l'offre en sécurité publique au service de la population et en services de proximité;
- résolution de problèmes avec les partenaires concernés et mise sur pied d'actions préventives;
- gestion des interventions d'urgence;
- gestion du groupe d'intervention, de la brigade canine et de la cellule de négociation;
- présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois.

Division Relations Citoyennes et Prévention (DRCP)

- gestion de l'ensemble des entités de prévention et actions en police de proximité;
- assure la communication interne et externe du CP;
- applique et fait respecter les principes déontologiques et le Code de l'Organisation policière vaudoise;
- déploie les répondants de proximité.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction CP	42.20	40.15	45.40	41.05
Nouvelle volée assermentée	-	3.00	-	-
Police Judiciaire	128.05	122.20	134.05	129.60
Police-Secours	149.45	136.50	140.05	128.50
Postes gelés – CP	1.20	-	1.20	-
Proximité, parten. et multicult.	49.70	42.45	51.10	42.70
Sécurité Trafic, Stationnement	153.45	131.69	151.45	140.08
Services généraux CP	93.25	84.20	92.55	82.35
Unité Communication CP-SPSL	6.05	5.05	6.05	6.05
Unité RH du CP	7.60	6.60	7.80	7.80
Unités spéciales	54.25	48.65	53.25	45.90
Volée PEF	-	29.00	-	26.00
Total service	685.20	649.49	682.90	650.03

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
Total service	-2.30

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Direction CP	46	40.15	48	41.05
Nouvelle volée assermentée	3	3.00	-	-
Police Judiciaire	128	122.20	135	129.60
Police-Secours	140	136.50	132	128.50
Proximité, parten. et multicult.	47	42.45	47	42.70
Sécurité Trafic, Stationnement	149	131.69	159	140.08
Services généraux CP	92	84.20	89	82.35
Unité Communication CP-SPSL	6	5.05	7	6.05
Unité RH du CP	7	6.60	8	7.80
Unités spéciales	51	48.65	48	45.90
Volée PEF	29	29.00	26	26.00
Total service	698	649.49	699	650.03

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
Direction CP	-	1
Services généraux CP	1	-
Volée Aspirants – Police	29	38
Total service	30	39

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	1
Total service	67	36

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	3
Décès	1
Démission	45
Départ à la retraite	8
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	2
Licenciement fin droit trait. 2 mois	1
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	2
Licenciement invalidité totale	-
Licenciement reconversion externe	1
Total service	67

Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	10	0.58	9	0.65
Auxiliaires mensualisé·e·s	24	9.33	18	7.75
Auxiliaires payé·e·s au forfait	14	*	17	*
Total service	48	9.91	44	8.40

* information indéterminée car à la tâche

Evénements marquants

A Lausanne, durant l'année 2025, 20'475 infractions au Code pénal ont été comptabilisées, soit 5.8% de plus qu'en 2024.

En mars, une nouvelle organisation a été mise sur pied dans la continuité de la logique d'unification de la conduite opérationnelle initiée en 2024 dans le cadre de la réforme du CP, notamment pour les unités principalement affectées à l'intervention. La division Sécurité urbaine (DSU) a notamment vu le jour, décloisonnant ainsi la conduite des ressources de Police-secours, des groupes centre et périphérie de la division Proximité, partenariats et multiculturalité et des unités spéciales (brigade canine, GIPL et brigade cycliste).

Parallèlement, la division Relations Citoyennes et Prévention (DRCP) a été créée et regroupe dorénavant les domaines Communication, Prévention et Déontologie. L'entité Prévention inscrit son développement en lien étroit avec les domaines de la Communication et de la Déontologie, qui sont des partenaires clés pour la mission préventive. Cette division accueille également les répondants de proximité.

Entre la fin mars et le début avril 2025, les habitantes et habitants du secteur du chemin des Bossons ont été confrontés à l'utilisation récurrente par des jeunes de pyrotechnie artisanale. En complément des interventions de répression de ces comportements, un important travail de prévention a été mis en place, notamment avec les écoles.

Entre le 2 et 8 mai, plusieurs emplacements situés dans le secteur de la Bourdonnette ont fait l'objet d'occupations illégales de groupes de gens du voyage en provenance de la France voisine et ce malgré la mise à disposition, pour la deuxième année consécutive, du parking de la RAMA. Cette situation a conduit à la première application de la procédure pénale spécifique en la matière, laquelle a permis la délivrance d'ordonnances pénales dans des délais extrêmement courts.

Le 25 mai, un homme a été interpellé suite à un contrôle et conduit dans les locaux de l'Hôtel de police. Il a fait un malaise et est décédé malgré les tentatives de réanimation. Une instruction pénale a été ouverte par le Ministère public pour déterminer les circonstances précises du décès.

En juin 2025, la Fête fédérale de gymnastique a rassemblé un public et des participantes et participants très nombreux sur l'ensemble du territoire communal. Elle a impliqué une mobilisation importante et coordonnée des services de secours, dont l'engagement a été déterminant pour garantir la sécurité et le bon déroulement de cette manifestation d'ampleur nationale.

Le 30 juin, suite à un signalement d'un rodéo urbain, un accident s'est produit et une jeune participante est malheureusement décédée dans le cadre de l'intervention. Les circonstances de l'intervention ont conduit à l'ouverture de procédures d'examen et d'enquête afin d'établir précisément le déroulement des faits.

Le 24 août 2025, un jeune scootériste a également tenté de se soustraire à un contrôle. Dans ce cadre il a perdu la maîtrise de son engin et a tragiquement perdu la vie. Une enquête pénale a été ouverte. A la suite de cet événement, une nuit d'émeute s'est produite dans le quartier de Prélaz, impliquant environ 200 individus masqués.

Au mois d'août, la justice révélait une série de messages échangés sur des groupes WhatsApp semi-professionnels par des membres du personnel, contenant des propos racistes, sexistes et discriminatoires, qui a provoqué une crise institutionnelle. Cette situation a suscité de vives tensions entre les différentes actrices et acteurs et a relancé un débat de fond sur la culture interne, l'éthique professionnelle et la nécessité de réformes structurelles au sein du CP.

Cette démarche, initiée sous l'appellation «Horizon 2030», a débuté par un diagnostic externe de l'institution fin 2025 par M. André Duvillard.

Le 9 décembre 2025, une personne est décédée à l'hôpital après sa prise en charge médicale dans la zone carcérale de l'Hôtel de police un mois plus tôt. Les faits ont donné lieu à l'ouverture d'une enquête pénale afin d'établir les circonstances exactes du décès.

En 2025, le CP a également été sollicité pour des engagements importants en appui d'autres cantons (WEF, Eurovision, etc...).

Principales activités 2025

Commandement

Le nombre de structures de conduite ad-hoc a particulièrement augmenté en 2025, signe d'une année riche en événements nécessitant un encadrement par les forces sécuritaires.

Chiffres clés

	2024	2025
Rapports de police	33'250	27'300
Courriels «police@lausanne.ch»	8'737	11'063
Courrier postal sortant	44'458	42'260
Dossiers du groupe «saisie»	22'284	28'244
Commandements de payer	18'773	17'682
Objets trouvés	2'644	2'953
Enregistrement des avis de perte de documents d'identité	1'902	2'129
Mandats d'amener pour l'Office des poursuites	948	963
Séquestres de plaques d'immatriculation de véhicules	460	542
Notifications judiciaires	600	830
Autres réquisitions	1'082	1'036
Appels à la Centrale administrative 021 315 15 15	32'232	30'075
Structures de conduite <i>ad hoc</i>	46	82

Division Relations Citoyennes et Prévention (DRCP)

Le nombre de doléances mettant en cause le comportement des policiers est de 28 cas (25 cas en 2024).

L'année sous revue a été particulièrement marquée par le nombre important de demandes média, notamment en lien avec les drames survenus lors d'opération policières et la crise institutionnelle, dont une part de la communication a également été directement assurée par l'entité de la communication Ville (non comptabilisée ci-dessous).

Chiffres clés

	2024	2025
Abonnés Facebook police	23'982	25'736
Abonnés Instagram police	4'538	7'085
Abonnés «X» Lausanne SE	1'910	1'971
Publications Facebook police	145	74
Publications Instagram police	168	213
Publications «X» Lausanne SE	6	23
Demandes médias	229	448
Communiqués de presse	36	26
117 Express	13	12

Services généraux (SG)

En 2025, le CP a procédé au recrutement de 42 aspirantes et aspirants de police (29 hommes et 13 femmes).

Certaines manifestations qui se sont déroulées en 2025 ont révélé un caractère particulièrement virulent à l'égard des forces de l'ordre. Le bâti n'a pas échappé à ces manifestations d'hostilité. Il a donc été nécessaire de mettre en œuvre des mesures complémentaires de sécurisation de l'Hôtel de police, en particulier de ses surfaces vitrées, en veillant à maintenir en tout temps la pleine fonctionnalité du site.

Police judiciaire (PJ)

En 2025, la PJ a eu l'opportunité d'initier des «recherches spéciales» sur les réseaux sociaux pour lutter contre la pédocriminalité.

L'Unité spéciale pour la prise en charge des victimes a suivi 333 personnes, contre 286 en 2024. Aussi, 35 situations, majoritairement liées à des cas de harcèlement obsessionnel, dont quelques-uns survenus dans l'espace public, ont été traitées.

L'activité soutenue de la zone de rétention (ZC) a perduré en 2025. Même si la situation s'est légèrement améliorée, les conditions de détention n'en restent pas moins critiquables. La publication du rapport de la Commission des visiteurs du Grand Conseil a d'ailleurs donné lieu en 2025 à des vives réactions concernant les actes auto-dommageables dans les locaux des zones de rétention cantonale, particulièrement celle de l'Hôtel de police; cette commission ne disposait pas de chiffres ad hoc, en l'absence de statistiques officielles cantonales. Toutefois, le taux d'occupation dans la ZC de l'Hôtel de police est passé de 83.2% en 2024 à 70.39% en 2025. Sur les 972 personnes placées en cellule dans l'ensemble du canton, 306 ont séjourné plus de 48 heures dans la ZC de l'Hôtel de police (330 en 2024) pour une durée médiane de 18 jours (durée moyenne de 21 en 2024) avec un maximum de 61 jours (62 en 2024). Le nombre d'actes auto-dommageables signalé à l'autorité médicale est de 82. Toutes situations confondues, il a dû être fait appel à une ambulance à 50 reprises en 2025.

Chiffres clés

	2024	2025
Numéraires (Kf)	1'190.8	259.7
Cocaïne (kg)	19.1	17.8
Héroïne (kg)	1.1	1.7
Produits cannabiques (kg)	127.7	34.9

Sécurité du trafic et stationnement (STS)

Chiffres clés

	2021	2022	2023	2024	2025
Accidents					
Accidents de circulation (constats)	1'117	1'015	989	953	964
Personnes blessées (légers + graves)	436	473	387	404	373
Personnes tuées	2	4	1	1	5
Fuites après accident	458	367	365	355	422
Piétons victimes	61	70	60	52	65
— dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	12	11	12	3	14
Feux et vitesse					
Dénonciations excès de vitesse contrôles mobiles	49'851	57'469	93'658	90'933	95'842
Dénonciations excès de vitesse en zone suburbaine (80km/h)	10'974	8'060	14'401	21'328	14'186
Dénonciations par les appareils de contrôles automatique*	54'236	66'436	67'534	65'179	61'679
Appareils de contrôles automatiques	37	35	35	35	35
Passages devant les appareils de contrôles automatiques (mio)	63.60	69.60	68.73	58.56	74.85

Circulation et stationnement					
Infractions de circulation et de stationnement	298'670	318'146	332'789	321'106	311'076
Infractions de stationnement en soirée	21'566	26'662	21'477	15'511	12'605
Infractions de stationnement sur les trottoirs	3'029	3'070	2'572	2'860	2'117
Amendes d'ordres à l'endroit de vélos	625	646	782	666	841
Ivresse					
Personnes testées à l'éthylomètre (accidents)	1'535	1'438	1'528	1'531	1'592
— dont positifs à l'éthylomètre, accidents	119	101	108	82	98
Personnes testées à l'éthylomètre (contrôles systématiques)	4'949	5'029	5'250	4'710	4'327
— dont positifs à l'éthylomètre, contrôles systématiques	307	355	352	283	309

* dont 3 uniquement dédiés au contrôle de la vitesse

Division Sécurité urbaine (DSU)

Il est à relever que, suite à la mise en place de la DSU, la méthode de comptage des interventions a dû évoluer. Dès lors nous observons une rupture statistique.

Chiffres clés

	2022	2023	2024	2025
Interventions policière	–	–	–	20'675
Demande de préavis pour vols de drones	367	379	367	*0
Enquêtes pour acquisition/restitution d'armes à feu	33	28	35	41
Contrôles BVNPB	1'756	865	887	909
— dont dénonciations	134	74	176	80
Préavis manifestations	1'552	1'712	1'615	1'543
Engagements Cellule de négociation	7	17	14	18
Engagements de la Brigade canine	641	579	793	613
Engagements du GIPL	172	171	182	231

* Mission reprise par la police cantonale pour tout le territoire vaudois

Directives d'intervention en cas d'accident majeur (DIAM)

Les épisodes de chaleurs intenses ont nécessité la mise en place du plan Canicule à deux reprises en 2025. Le premier symposium DIAM traitant des risques sismiques et ses effets s'est tenu à Lausanne.

Evolution de la criminalité

En 2025, le nombre total d'infractions relatives à différentes lois (Code pénal, loi sur les stupéfiants, loi sur les étrangers, etc.) et traitées par le CP se monte à 23'633. Bien qu'en augmentation, les infractions au Code pénal (20'475) sont encore en deçà des pics observés en 2012 (28'168).

	2024		2025		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Code pénal (CP)	19'353	33.5%	20'475	30.0%	+5.8%
— Total vie et intégrité corporelle	1'166	75.9%	956	75.9%	-17.7%
— Total patrimoine	13'389	20.6%	14'279	19.2%	+6.6%
Loi sur les stupéfiants (LStup)	3'060	91.5%	1'970	98.0%	-35.6%
Loi sur les Étrangers (LEtr)	1'189	100%	1'095	100%	-7.9%
Autres lois fédérales annexes	90	90%	93	92%	3%

Service de protection et sauvetage (SPSL)

Principales missions du service

- secourir, protéger et sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens;
- conduire, gérer et coordonner l'activité des différentes entités du service en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs.

Ambulance/Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)

- assurer la prise en charge sanitaire professionnelle des patientes et patients en situation de détresse pré-hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport;
- répondre 24h/24 aux demandes d'interventions de la centrale 144 (ambulance et SMUR);
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP).

Sapeurs-pompiers

- sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens;
- lutter contre les incendies et les éléments naturels;
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits chimiques, biologiques ou radioactifs;
- assurer ces missions 24h/24 en répondant aux demandes d'intervention de la centrale 118.

Police du feu

- faire appliquer les directives de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), de l'Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA) ainsi que les dispositions légales communales et cantonales en matière de protection incendie.

Détachement poste médical avancé (DPMA)

- mettre en place et exploiter le poste médical avancé;
- assurer le soutien sanitaire opérationnel (SSO) aux sapeuses-pomprières et sapeurs-pompiers vaudois;
- participer à la chaîne de décontamination «Atomique, Biologique et Chimique»;
- collaborer à la mise en place des équipiers sanitaires dans le domaine du maintien de l'ordre (ESMO+) au profit des partenaires de la police lausannoise et de la gendarmerie vaudoise.

Protection civile

- garantir le niveau technique et opérationnel de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC);
- organiser et diriger les cours de compétence communale;
- coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements.

Centre de formation de La Rama (CFR)

- exploiter et offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de mise à disposition d'infrastructures de formation, comprenant des salles de cours, des pistes d'exercices, des simulateurs d'incendie et un restaurant.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Ambulance	45.92	42.91	49.12	48.58
Centre de formation de la RAMA	4.53	4.45	4.53	4.45
Direction SPSL	4.30	4.30	4.30	4.30
DPMA	3.00	3.00	4.00	4.00
Police du feu	5.00	5.00	5.00	5.00
Protection civile	17.20	14.20	16.20	14.20
Sapeurs-pompiers	121.00	113.50	121.00	116.40
Services généraux SPSL	15.08	14.83	15.03	15.03
Unité Communication SPSL-CP	4.30	3.90	3.90	4.10
Unité RH du SPSL	3.90	5.40	3.90	3.40
Volée Aspirants et SP en form.	-	3.00	-	6.00
Total service	224.22	214.49	226.97	225.45

Remarques:

Ambulance

- Augmentation de 3.2 ept, conséquence de deux NM validées;
- Le delta entre les ept provenant de baisses de taux d'activité.

Protection civile (PCi)

- 5 départs en 2024, dont un seul a été repourvu en 2024 et 2 en 2025;
- 2 ept non renouvelés pour utilisation dans projet futur.

Sapeurs-pompiers (SPP)

- 1 promotion et 2 départs = 3 ept vacants en sections d'interventions, complètement comblé dès le 1^{er} semestre 2026;
- 1.6 ept = poste gelé pour projet futur (1 ept) + 0.6 réservé pour utilisation future (autre entité).

Ressources humaines du SPSL

- Suroccupation de 1.5 ept provenant d'un tuilage (durée 1 mois).

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
Total service	2.75

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Ambulance	53	42.91	60	48.58
Centre de formation de la RAMA	6	4.45	6	4.45
Direction SPSL	5	4.30	5	4.30
DPMA	4	3.00	5	4.00
Police du feu	5	5.00	5	5.00
Protection civile	15	14.20	15	14.20
Sapeurs-pompiers	114	113.50	117	116.40
Services généraux SPSL	17	14.83	17	15.03
Unité Communication SPSL-CP	5	3.90	5	4.10
Unité RH du SPSL	7	5.40	5	3.40
Volée Aspirants et SP en form.	3	3.00	6	6.00
Total service	234	214.49	246	225.45

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
	6	-
Total service	6	0

L'écart provenant de la typologie des contrats (anciennement aspirants sapeurs-pompiers = apprentis)

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	12	18
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	12	18

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	1
Décès	-
Démission	8
Départ à la retraite	-
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	1
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	12

8 départs (2 PCi, 1 Ambulances, 2 SPP et 3 RH) pour des raisons de conditions de travail (possibilité de faire du temps partiel, etc.) ou des possibilités d'évolution.

Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	14	1.81	16	1.61
Auxiliaires mensualisé·e·s	2	0.38	5	1.58
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	1	*
Total service	16	2.19	22	3.19

* information indéterminée car à la tâche

Evénements marquants

Les partenariats avec les différents partenaires que sont l'ECA pour les sapeuses-pomprières et sapeurs-pompier et la police du feu, la DGS pour les ambulances et le DPMA, ainsi que les instances dirigeantes de la protection civile ont été renforcés lors de différents événements, ainsi que par la tenue de séances régulières.

Principales activités 2025

Projets organisationnels

77^e Fête fédérale de gymnastique (FFG)

Du 12 au 22 juin, sous la conduite de l'Etat-major DIAM (Directives pour l'engagement des secours en cas d'accident majeur de la Ville de Lausanne), les entités du SPSL ont contribué, avec les partenaires lausannois et vaudois, à la planification et à l'implémentation du dispositif sécuritaire de la FFG.

Journée romande de la recherche clinique (JRRC25)

Le 4 septembre, l'entité Ambulance a assuré l'accueil et l'organisation de la JRRC25 au Casino de Montbenon, réunissant plus de 130 spécialistes de l'urgence médicale venus de toute la

Suisse. Cet événement de référence est dédié à l'innovation et à l'amélioration continue des pratiques paramédicales et contribue ainsi à renforcer la qualité et l'efficacité de la prise en charge des patientes et patients en situation d'urgence.

VIDIS 20–25

L'implémentation du projet relatif à la vision intégrée de la défense incendie de l'agglomération lausannoise (VIDIS 20–25) continue et a vu en décembre les Municipalités de Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne, le Mont-sur-Lausanne et Jouxens-Mézery annoncer la signature, par le Service de défense incendie et de secours (SDIS) de la Mèbre, de la convention de droit administratif régissant la collaboration opérationnelle entre les communes et le SPSL dont l'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2026.

Domaines transversaux

Administration et support

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie communale de réduction des émissions de gaz à effet de serre, 6 véhicules à motorisation thermique ont été remplacés par des véhicules à propulsion électrique. En parallèle, une infrastructure de recharge a été déployée, comprenant l'installation d'une armoire de charge dédiée ainsi que de prises électriques 220 V destinées à la recharge des vélos électriques.

Dans le cadre de sa politique de gestion énergétique, le SPSL a atteint de manière anticipée les objectifs fixés par la convention «grand consommateur» de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). Depuis 2018, la consommation électrique globale du site est inférieure à 500 MWh par année avec une tendance structurelle et continue à la baisse.

En matière de santé et sécurité au travail, les actions menées demeurent principalement axées sur des thématiques opérationnelles.

Infrastructures

Plusieurs mesures visant à renforcer la sécurité et à optimiser la gestion des accès ont été mises en œuvre au centre de formation de la Rama. Des barrières ont été installées à l'entrée du site afin de mieux maîtriser les flux de circulation et d'améliorer la sécurité des usagers et usagers ainsi que des infrastructures. Le chemin d'accès inférieur a fait l'objet d'un aménagement spécifique destiné à améliorer les conditions d'accès, tant sur le plan fonctionnel que sécuritaire.

Ressources humaines (RH)

La gestion des ressources humaines au sein du SPSL a été particulièrement sollicitée en 2025. La combinaison d'une charge administrative exceptionnellement élevée, de projets importants (implémentation de l'outil de gestion des temps Polypoint PEP pour l'entier du service, développement des règlements horaires, nouveau référentiel de compétences et mise à jour des DP, réorganisation de l'entité Protection civile, etc.) et les changements au sein de l'équipe ont mis celle-ci sous pression. Malgré ces défis, l'engagement de l'équipe est resté constant et a permis d'assurer la continuité des prestations essentielles.

Les cadres du SPSL ont suivi une formation dispensée par la Ville de Lausanne pour prévenir les conflits et lutter contre le harcèlement, qu'il soit sexuel ou psychologique.

Division communication SPSL

Chiffres clés

	2024	2025
Abonnés Facebook SPSL	6'664	6'892
Abonnés Instagram SPSL	4'055	5'648
Publications Facebook SPSL	29	44
Publications Instagram SPSL	66	64

Entités opérationnelles

Ambulance/Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR)

Evolution de l'effectif

2025 a vu le départ d'un collaborateur qui a présenté sa démission pour une nouvelle orientation professionnelle. L'entité a bénéficié de l'arrivée de 7 nouvelles collaboratrices ou collaborateurs qui ont compensés les postes vacants, soit 5.45 ETP.

Interventions

Le nombre de missions ambulance accuse une très légère diminution et affiche 8'519 courses (-1.22% par rapport à 2024). La moyenne journalière a atteint 23,34 interventions.

Il convient encore d'ajouter 2'256 missions SMUR et 25 missions GRIMP. Dès lors, ce ne sont pas moins de 10'775 interventions d'urgence et de sauvetage qui ont été effectuées par le personnel Ambulance et 119 déplacements stratégiques au bénéfice du Dispositif Cantonal des Urgences Préhospitalières (DisCUP).

Statistiques

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'interventions	7'598	8'365	9'046	8'958	8'624	8'519
— personnes transportées	5'984	6'489	6'742	6'733	6'482	6'424
— Interventions sans transport	1'658	1'877	2'304	2'225	2'142	2'095
Nombre de missions SMUR	1'431	1'538	1'677	1'899	2'270	2'256
Total	9'029	9'903	10'723	10'857	10'894	10'775

Incivilités

Les ambulanciers et ambulancières ont fait 64 signalements d'incivilités (contre 63 signalements en 2024).

Sapeuses-pomprières et Sapeurs-pompier (SP)

Evolution de l'effectif

Les tableaux montrent l'évolution de l'effectif des sapeuses-pomprières et sapeurs-pompier professionnels (sans les aspirantes sapeuses-pomprières et aspirants sapeurs-pompier professionnels, les sapeuses-pomprières et les sapeurs-pompier professionnels en formation et le personnel administratif.

2021	2022	2023	2024	2025
117	113	108.5	113.5	110

Evolution de l'effectif du Corps de sapeuses-pomprières volontaires et sapeurs-pompier volontaires, site de Lausanne (sans les jeunes sapeuses-pomprières et les jeunes sapeurs-pompier)

2021	2022	2023	2024	2025
107	103	90	95	75

Evolution de l'effectif du Corps de sapeuses-pomprières volontaires et sapeurs-pompier volontaires, site d'Epalinges

2021	2022	2023	2024	2025
54	50	48	53	47

Interventions

En 2025, le SDIS Lausanne-Epalinges a effectué 2'352 interventions, chiffre stable par rapport à l'année précédente (+1). Effectuées à raison de 72% sur le territoire du SDIS, de 16% dans la

couronne lausannoise et de 12% sur le reste du canton de Vaud. Les sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers du SPSL ont été mobilisés à 9 reprises pour des renforts extra-cantonaux.

Les interventions se répartissent comme suit; le DPS site de Lausanne, composé de sapeuses-pompières et de sapeurs-pompiers professionnels, est intervenu sur 2'270 interventions (-18) et le DPS site d'Epalinges, composé de sapeuses-pompières et de sapeurs-pompiers volontaires, sur 82 interventions (+19).

Le poste de commandement avancé (PCA) a été ouvert à 4 reprises, comme en 2024, pour la gestion de 12 interventions (-22) lors d'événements naturels qui se sont abattus sur l'agglomération lausannoise. Les 33 autres interventions pour des éléments naturels ont été effectuées sans l'ouverture d'un PCA.

Le drone mis à disposition par l'ECA a été engagé à plusieurs reprises dans le cadre d'interventions liées aux éléments naturels qui ont touché le canton. Il a été également mobilisé à multiples reprises pour des feux d'habitations sur l'ensemble du canton.

Grâce la procédure mise en place par l'ECA, permettant de lever le doute sur la nécessité de mobiliser les sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers, le nombre de déclenchements d'alarmes automatiques est en diminution (-83).

Types d'interventions

	2024	2025
Déclenchements d'alarmes automatiques	498	415
Incendies	412	526
Sauvetage de personnes et d'animaux	322	403
Désincarcérations	33	24
Protection de l'environnement	483	467
Interventions techniques	489	472
Eléments naturels	114	45
Total	2'351	2'352

Les interventions du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux sont comptabilisées dans la catégorie «sauvetage de personnes et d'animaux» et atteignent 31 (-3) missions.

Répartition géographique des interventions

	2024	2025
Sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges	1'739	1'698
Sur le territoire d'autres communes	608	645
Hors canton de Vaud	4	9

Mobilisation de personnel complémentaire

Afin maintenir le standard de sécurité cantonal et de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents ou multiples, la mise sur pied des détachements du personnel volontaire lausannois a été requise à 21 reprises (-7), du personnel professionnel en formation à 44 reprises en journée et du personnel du corps professionnel en congé à 19 reprises (-1). A 50 reprises (+11), il a été nécessaire de mobiliser un second officier de service pour garantir les missions opérationnelles liées aux interventions ou opérations spéciales.

Fête fédérale de gymnastique (FFG)

Pour permettre d'assurer les standards de sécurité et une conduite coordonnée de la manifestation, l'ECA a mis en place un état-major cantonal SDIS en collaboration avec l'état-major DIAM. Pas moins de 158 sapeuses-pompières et sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, issus de tout le canton, ont été nécessaires pour assurer la sécurité des différents sites de fête, dortoirs et campings. Durant toute la manifestation, deux engins d'extinction, un officier SDIS et un inspecteur de la DDIS de l'ECA assuraient une veille permanente sur le secteur de la FFG. Les effectifs du SDIS ont eux aussi été augmentés de deux unités, assurant ainsi un départ spécifique pour le maintien de l'ordre depuis la caserne de la Vigie. Ces mesures ont généré 1'236 heures pour l'ensemble des SDIS engagés au profit de la FFG.

Feux de forêt Monténégro

Déployés dans le cadre d'une mission coordonnée par la Confédération en août dernier, deux inspecteurs de l'ECA, cinq sapeurs-pompiers du SPSL et un sapeur-pompier du SDIS Riviera ont été engagés sur mandat de l'ECA dans la région de Podgorica. Ils ont combattu, aux côtés d'équipes genevoises et valaisannes, des feux de forêt attisés par des vents violents avec pour objectif d'appuyer les secours locaux, protéger les zones habitées et assurer la logistique sur place.

Nouveau réseau radio numérique – Digital mobile radio (DMR)

Le SDIS a participé à la mise en place du nouveau système de radio numérique acquis par l'ECA. Ceci a nécessité le remplacement ou la reprogrammation de l'ensemble du matériel. Après une formation dispensée par 3 collaborateurs, formés au préalable par le service télématique ECA, auprès de notre personnel d'intervention, une mise à l'épreuve du réel (MER) fut effectuée. Cette équipe s'est également chargée de former les sapeuses-pomprières et sapeurs-pompiers volontaires des sites de Lausanne et d'Epalinges. Le déploiement définitif du système DMR sur l'ensemble du canton est prévu pour le premier trimestre 2026.

Forum Horizon

L'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) organise chaque année le Forum Horizon. Le 13 février, deux collaborateurs de sections d'intervention ont présenté le métier de sapeuse-pomprière et sapeur-pompier professionnel sur le site de l'Université de Lausanne.

Ordonnance du DETEC sur la participation des gestionnaires d'infrastructure aux frais de mise à disposition des services d'intervention sur les installations ferroviaires (OFSI)

Un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises sous la direction de l'ECA afin d'établir les prochaines lignes concernant les trains d'alarmes et la doctrine d'engagement, les exercices et la formation, ainsi que le renouvellement du véhicule rail route.

Dossiers d'interventions et accès

La remise à niveau des dossiers d'intervention s'est poursuivie avec la mise à jour de celui de la Cathédrale de Lausanne, incluant un transport d'eau pour le secteur de la vieille-ville. La même démarche a été effectuée pour l'Eglise St-François.

Plusieurs dossiers tels que ceux de la gare de Lausanne, du Vortex de Cossonay, les travaux sur l'usine de Bret ont nécessité des reconnaissances, afin de déterminer les possibilités d'engagement en cas de sauvetage en profondeur.

Formation du corps professionnel

Durant l'année 2025, l'unité de la formation a pu mettre en place de nombreuses sessions dans le cadre de la formation de base (FOBA) et continue (FOCO).

Les principaux thèmes traités:

- BLS/AED;
- Pilotes drone;
- Aquatique eau libre;
- Groupe débriefing (GDSPSL);
- Formations sur les feux pétroliers sur le site du GESIP, Vernon/France;
- Stage caissons feu en Belgique;
- Feux de forêts;
- OFSI – ordonnance qui fixe les exigences en matière de sécurité applicables aux entreprises ferroviaires;
- Triple extinction.

Dans le cadre de la FOBA, un véhicule lourd de lutte contre les feux de forêt (CCF) a été reçu. Afin d'en assurer sa conduite en toute sécurité, les collaboratrices et collaborateurs ont suivi une formation spécifique à la conduite tout-terrain.

Toutes les intervenantes et intervenants ont suivi une formation sur l'élingage, qui permet de répondre à la norme de la SUVA concernant le levage de charge.

Dans le cadre de la formation continue, une visite détaillée du site de l'aéroport de la Blécherette avec toutes les spécificités propres au monde de l'aéronautique a été réalisée.

Le détachement du GRIMP a participé au mois d'octobre à une formation spécifique sur les éoliennes, objet d'envergure avec une très grande hauteur avec un accès difficile et limité dans le volume.

Le thème retenu pour l'exercice d'une section complète a été celui de la triple extinction pour 2025. Afin que l'ensemble du personnel des deux sections puisse être entraîné, 4 exercices d'engagements ont été mis sur pieds sur le site de la compagnie industrielle de Monthey (CIMO). Ces exercices ont permis tant d'entraîner la conduite d'intervention, que l'engagement des moyens d'extinction sur feu de produits pétroliers.

Organisé en collaboration avec l'ECA, le stage de perfectionnement pour les instructeurs du domaine feu s'est déroulé sur le site de la zone RPA Hainaut Sécurité en Belgique, en présence de plusieurs sapeuses-pomprières et sapeurs-pompier vaudois. Le but était de pouvoir bénéficier d'infrastructures inexistantes chez nous, permettant aux intervenantes et intervenants de s'entraîner sur un feu intérieur en conditions réelles en toute sécurité.

Les cadres de section ont eu l'occasion de passer une journée auprès des sapeuses-pomprières et sapeurs-pompier professionnels du groupement SIS Genève.

Afin de mieux comprendre le travail des opératrices et opérateurs téléphoniques, l'ensemble des cadres de sections a effectué une journée en immersion au Centre de traitement des Alarmes (CTA).

Académie latine des sapeurs-pompier (ALSP)

6 aspirants ont passé le permis poids-lourd catégorie C au mois de février durant leur stage d'observation en caserne. De mars à mi-mai, les 14 aspirants romands sont retournés à la RAMA pour suivre le bloc de consolidation. 12 instructeurs sapeurs-pompier du SPSL se sont succédés pour dispenser la formation académique.

Les 13 aspirants de la volée 2023, dont 3 Lausannois, ont reçu leur brevet le 17 janvier, lors de la cérémonie organisée par les sapeurs-pompier professionnels de la Compagnie industrielle de Monthey (CIMO) en collaboration avec le commandant de l'ALSP.

Prestations pour le Tribunal des mineurs du Canton de Vaud

Durant l'année, les sapeuses-pomprières et les sapeurs-pompier ont reçu dans leurs murs 19 mineurs auteurs de départs d'incendies afin de leur expliquer les conséquences de leurs actes. Ils ont participé à des travaux de rétablissement et d'entretien de la caserne.

Visite de la caserne

1'650 personnes ont visité la caserne de Lausanne durant l'année 2025. Il s'agit de classes, entreprises, privés ou partenaires feux bleus, qui ont pu découvrir le métier de sapeuse-pomprière et sapeur-pompier, ainsi que les véhicules, le matériel et les locaux.

Sapeurs-pompier volontaires

Au 1^{er} janvier, pour le SDIS, 7 nouveaux sapeuses-pomprières et sapeurs-pompier volontaires ont été incorporés pour le site de Lausanne et 10 pour le site d'Épalinges.

Les groupes de conduite des détachements d'appui (DAP) des sites de Lausanne et Épalinges ont tenu 14 séances, dont 4 pour Lausanne. Ces séances ont permis de consolider les structures administratives, de formation et de conduite. Ils ont également géré et suivi toutes les missions d'intervention et de prévention qui leur ont été confiées.

Sur le plan opérationnel, dès le 1^{er} janvier, tous les préposés APR du DAP Lausanne ont été formés sur le fonctionnement et l'engagement de la berce protection respiratoire BPRO. Ce changement vise à rendre plus autonome le DAP lausannois et d'être ainsi attitré à des missions secondaires importantes lors d'interventions de grande envergure.

Au niveau de la formation, chaque sapeuse-pomprière et sapeur-pompier volontaire a bénéficié de formations internes et cantonales adaptées. Cela représente 188 journées de cours ECA. A cela s'ajoutent 86 journées de formation interne. L'UAPP de Lausanne et le DPS d'Épalinges ont organisé leur formation continue dans tous les domaines de l'intervention et de la protection respiratoire.

Le traditionnel recrutement cantonal s'est déroulé le premier jeudi de novembre. Cette année, le déroulement de cette soirée a été légèrement revisité et un questionnaire à remplir en ligne intègre désormais le processus de recrutement.

Pour la 2^e phase, les critères de sélection restent identiques à l'année précédente et différents tests (vertige, claustrophobie, aptitudes manuelles et physiques) ont été organisés en collaboration avec le SDIS de la Mèbre et de Sorge à fin novembre.

A l'issue de cette phase de sélection, 15 personnes ont été retenues pour le SDIS, 9 recrues pour l'OI d'Epalinges et 6 recrues pour Lausanne.

Jeunes sapeuses-pomprières et sapeurs-pompier (JSP)

Encadrés par 10 moniteurs professionnels et volontaires, 3 filles et 27 garçons composant le groupe des jeunes sapeuses-pomprières et sapeurs-pompier (JSP), ont suivi leur formation annuelle en interne.

Le groupement JSP du SDIS Lausanne-Epalinges a participé à une journée d'instruction à Cully sur les terres sur SDIS Cœur de Lavaux. Ils ont également participé aux fêtes du bois des écoles enfantines et primaires.

Les JSP ont également pris part au cortège de la Fête fédérale de gym, accompagnés d'autres JSP du canton, ainsi que des gymnastes de la BSPP (brigade de sapeurs-pompier de Paris).

Afin de permettre aux jeunes de passer les tests permettant d'obtenir les distinctions appelées «flamme 1, 2», des tests ont été mis en place en collaboration avec les JSP des SDIS de la Mèbre et du Gros-de-Vaud. 8 jeunes ont réussi les flammes 1 ou 2. De plus, 7 JSP ont obtenu leur flamme 3, à la suite des tests organisés par le GVJSP. Après avoir obtenu cette distinction, les JSP peuvent intégrer directement un SDIS sans devoir suivre le cours de base, l'année de leurs 18 ans.

Le 6 décembre, le personnel du site d'Epalinges et du DAP site de Lausanne ainsi que les JSP ont participé au Téléthon.

Police du feu

Généralités

La Police du feu compte 5 collaborateurs à plein temps et un autre à 40%. Elle est dotée de 2 véhicules à propulsion entièrement électriques (une voiture et un scooter) et d'un vélo électrique. Elle est amenée à se déplacer quotidiennement sur des lieux de visite de fin de travaux, de manifestations ou encore de sites d'ouverture ou de reprise d'exploitation d'établissements publics. Dans ce contexte, son rôle consiste à vérifier que toutes les mesures de prévention et protection incendie des bâtiments et autres ouvrages aient bien été mises en œuvre et soient fonctionnelles. En amont, la Police du feu conseille les responsables de projet.

La Police du feu forme également des tiers dans le domaine de la prévention et de la protection incendie. Elle est notamment intervenue pour sensibiliser les bénévoles de la FFG 2025 à l'évacuation d'urgence d'un lieu d'hébergement temporaire.

Elle a également participé activement à la consultation technique des nouvelles prescriptions de protection incendie AEA1 2026.

Les 580 dossiers d'intervention des sapeuses-pomprières et sapeurs-pompier, élaborés par la Police du feu sur la base de l'application ECAPLAN 2.0 de l'ECA, ont nécessité une mise à jour constante et scrupuleuse afin de permettre aux intervenants d'opérer dans les meilleures conditions de sécurité possible.

La Police du feu a traité près de 420 dossiers de mise à l'enquête publique, procédé à 1'150 déterminations en lien avec des manifestations et effectué plus de 400 visites de fin de travaux et d'établissements publics.

Détachement poste médical avancé (DPMA)

Effectif

Le Détachement a pu bénéficier d'un poste supplémentaire. Le fort développement du DPMA ces dernières années a démontré la nécessité de renforcer l'état-major professionnel. Il s'agit du poste de responsable des opérations et manifestations.

En plus des 4 officiers professionnels, le DPMA peut compter sur 79 volontaires actifs répartis dans les 3 catégories suivantes: 22 médecins, 35 professionnelles et professionnels de la santé (infirmières, infirmiers, ambulancières et ambulanciers) et 22 secouristes.

2021	2022	2023	2024	2025
	71	73	68	72
				79

Soutien Sanitaire Opérationnel (SSO)

Le SSO a été mobilisé à plusieurs reprises à travers le canton pour assurer le soutien des sapeuses-pomprières et sapeurs-pompiers. Ces missions peuvent fréquemment s'étendre dans la durée, nécessitant de longues heures d'engagement.

Plusieurs évolutions sont à noter dans ce domaine, notamment des essais visant à assurer un suivi des intervenantes et intervenants tout au long de l'intervention via des capteurs biométriques intégrés à l'équipement, ou encore de nouveaux moyens de reconditionnement de la température corporelle.

Poste Médical Avancé (PMA)

Le PMA a été sollicité sur alarme à deux reprises.

Le 28 janvier à Nyon, lors d'un feu de cave impactant une barre d'immeubles locatifs. Une septantaine de personnes a été contrôlée et prise en charge. Le déploiement du véhicule de commandement sanitaire a permis de faciliter la traçabilité des nombreuses personnes impliquées présentes.

Le 16 août à Montreux, dans le cadre d'une possible intoxication dans un hôtel. Heureusement, les contrôles effectués sur des dizaines de personnes se sont révélés rassurants et aucune hospitalisation n'a été nécessaire.

L'Équipe Sanitaire Maintien de l'Ordre (ESMO+)

Les formations des policières, policiers et gendarmes composant le groupe ont été assurées en novembre et ont permis de mobiliser et d'actualiser les connaissances.

Les Dispositifs Médicaux Sanitaires (DMS)

Dans le cadre des événements culturels et sportifs, le DMS reste un acteur incontournable de la gestion médico-sanitaire des manifestations lausannoises (20KM, fête nationale du 1^{er} août, Triathlon et Marathon), en prenant en charge des centaines de patientes et patients.

L'année 2025 a été marquée par la Fête Fédérale de Gymnastique qui s'est déroulée du 12 au 22 juin avec 1'280 patients pris en charge avec un effectif médico-sanitaire quotidien de 80 à 100 personnes (incluant l'armée suisse et d'autres DPMA romands). La phase de planification et la conduite ont également été intégralement effectuées par le Détachement.

Le Chef d'engagement (CE) DPMA

Les missions de premier-répondant confiées au CE DPMA ont permis une intervention rapide et ciblée, notamment lors d'arrêts cardio-respiratoires ou de réactions anaphylactiques. Il a été engagé à 7 reprises pour des missions de premier répondant ou de logistique et 17 fois pour des missions de SSO seul.

Types d'interventions – engagements

	2024	2025
Soutien sanitaire opérationnel (SSO)	26	42
Poste médical avancé (PMA)	4	2
Dispositif médico-sanitaire (DMS)	10	7
Premier répondant et missions particulières (CE DPMA)	6	7
Total	46	58

Matériel et équipement

L'année 2025 a permis au Service, en collaboration avec la Direction générale de la santé, de se munir d'un nouveau véhicule de soutien sanitaire (VSS) en remplacement du premier engin du

concept romand, datant de 2008. Offrant de nombreuses améliorations, il garantit l'accès au site d'un événement sanitaire majeur par une transmission 4x4. Ses capacités en moyens de relevage, oxygène et sacs d'interventions d'urgence notamment sont également renforcées. Jusqu'à une centaine de patientes et patients ainsi que diverses catégories de triage peuvent être pris en charge grâce aux équipements disponibles à bord.

Formation

Grâce à une importante activité de formation, plus de 600 certificats BLS-AED ont été transmis aux différents SDIS du canton.

Ambulancier chef des secours (ACS)

Le binôme de conduite ambulancière-ambulancier et médecin chef des secours a été sollicité à de nombreuses reprises. Les engagements vont du conseil téléphonique à la reprise de la conduite sanitaire de l'intervention.

Pour la seconde fois cette année, une formation continue commune à l'ensemble des cantons romands a été mise sur pied. Celle-ci a été dispensée à la Chaux-de-Fonds et a permis de fructueux échanges entre les ACS des cantons romands.

Statistiques ACS

	2024	2025
Ambulanciers Chefs des Secours (ACS) (sollicitations/déplacements)	51/11	34/5

Protection civile (PCi)

Evolution de l'effectif de la milice et des volontaires

2021	2022	2023	2024	2025
800	819	662	640	599

Convention de collaboration «A-Venir» avec l'ORPC Ouest lausannois

Des départs de personnel en 2024 ont conduit à une réflexion visant à définir un nouveau modèle de fonctionnement à adopter dans le contexte de la réforme cantonale «TETRIS», laquelle n'a pas abouti. Le développement de synergies entre les ORPC en constituait d'ailleurs l'un des axes majeurs mis en avant par l'assemblée des présidentes et présidents des CoDIR des dix ORPC vaudoises. Sur cette base, la vision de renforcer et de matérialiser la collaboration existante avec l'ORPC de l'Ouest lausannois s'est concrétisée avec la ratification de la convention «Avenir», le 8 avril. Elle permet de répondre plus efficacement aux défis communs liés aux ressources humaines (professionnels et de milice) en engageant les parties à partager leurs compétences, leurs infrastructures et leurs moyens opérationnels, tout en respectant leurs structures institutionnelles respectives.

Baisse subvention

Le 27 mai, les présidentes et présidents des CODIR des ORPC vaudoises ont été informés que, compte tenu de la situation financière particulièrement tendue de l'État de Vaud, des mesures d'assainissement devaient déjà être appliquées en cours d'année, en mettant un terme, avec effet immédiat, à la participation financière de l'État de CHF 15.– par jour de service et par astreinte et astreint de la protection civile, conformément à l'art. 19a de la LVLPCi. Ce montant représentait 50% de la contribution destinée aux services d'instruction. En conséquence, la planification annuelle a été réduite tout en garantissant le respect des standards légaux. Les ajustements ont permis de limiter l'impact de cette réduction budgétaire.

Interventions

L'année 2025 a débuté sans aucune intervention au premier semestre. Le second semestre, avec 289 jours d'engagement, met en évidence la forte variabilité de l'activité de la PCi d'une année à l'autre.

Le plan canicule a été activé à deux reprises, en juillet puis en août.

Le 17 août, la PCI a été alarmée et mobilisée pour assurer une prestation de subsistance au profit des sapeusespomprières et sapeurspompiers engagés sur un incendie survenu dans un centre de traitement des déchets au Mont-sur-Lausanne. Une centaine de repas ont été servis aux différents intervenantes et intervenants.

Le samedi 31 août, alors que la compagnie en service était engagée au Triathlon de Lausanne, la PCI a été sollicitée par la Gendarmerie vaudoise pour mettre rapidement en place un dispositif de protection autour du Château SaintMaire, pour répondre à des risques de débordements et de déprédations dans le cadre d'un rassemblement public. Le dispositif a été démonté le lendemain.

Fin novembre, le plan grand froid a été déclenché pour la première fois pour 3 nuits, puis à nouveau déclenché le 27 décembre.

Engagements

Dans le cadre des interventions en faveur de la collectivité (IFC), l'ORPC a apporté son appui à plusieurs événements majeurs, en premier lieu à la Fête Fédérale de Gymnastique. Cet engagement d'envergure a nécessité une coordination étroite avec les autorités cantonales et fédérales ainsi qu'avec les autres ORPC impliquées. 221 astreintes et astreints ont été mobilisés, totalisant 1'019 jours de service, tandis que les professionnels ont consacré 875 heures de travail à cet engagement.

Comme chaque année, un soutien a été assuré aux 20 km, au Triathlon et au Marathon de Lausanne, en devant adapter les prestations aux effectifs disponibles.

Heures réalisées par l'effectif professionnel

	2024	2025
Engagements au profit des collectivités	714	1'464
Engagements en situation d'urgence	225	264
Total	939	1'728

Matériel, équipement et infrastructures

Modernisation des remorques d'intervention

Au cours de l'année, le matériel et les équipements des remorques d'intervention «Battue» et «PBC» ont été mises à jour afin de répondre aux standards actuels d'engagement.

Un investissement dans du matériel d'éclairage moderne a permis de remplacer les systèmes halogènes par des dispositifs LED, plus performants et économes en énergie. Les tire-câbles des abris ont été révisés et sont désormais conformes aux nouvelles normes.

Gestion des génératrices

70 génératrices ont été placées en conservation. Cette mesure supprime la nécessité d'un contrôle électrique annuel tout en garantissant leur disponibilité et leur exploitation en cas de mobilisation, générant également une économie financière.

Optimisation des stocks de vêtements

Dans une logique d'efficacité budgétaire, le SSCM a souhaité regrouper les stocks d'uniformes des différentes ORPC au centre d'instruction de Gollion. Cette centralisation permet d'équiper les nouvelles astreintes et les nouveaux astreints lors des écoles de formation de base cantonales et de limiter les surplus de stock inutilisés. Le bataillon est désormais entièrement doté de la tenue VD-15.

Logiciel LogSSCM

Le logiciel de gestion des stocks fourni par le SSCM a été considérablement amélioré, offrant un gain de temps notable.

Révision du plan de stationnement

La révision décennale du plan de stationnement (cantonnement PCi) est désormais achevée. Elle garantit une place pour chaque astreinte et astreint de la Protection civile. Cela représentera une augmentation de 575 places protégées supplémentaires.

Entretien et modernisation des constructions

Les constructions ont été entretenues par la section logistique et exploitées tout au long de l'année lors des cours PCi. Leur modernisation est prévue dans les prochaines années grâce à des subventions fédérales, ainsi qu'aux comptes des contributions de remplacement, désormais toutes regroupées dans un fonds cantonal. La bascule commune-canton s'est faite conformément à la réglementation au 1^{er} mars. La modernisation de ces infrastructures vieilles de plus de 40 ans, se fera sur les 15 prochaines années, selon des directives fédérales en cours d'élaboration. Une priorisation des sites est en cours, afin de mettre les efforts dans nos bases principales (Prélaz, Bergières, Grand-Vennes).

Essai annuel des sirènes

70 sirènes fixes et mobiles ont été contrôlées en 2025. Celles-ci ont été déclenchées par les centrales d'engagement dédiées et par la présence de la milice. 3 étaient défectueuses et ont été remises en état par le Canton.

Places protégées

- 585 contrôles périodiques ont été effectués (correspondant à 7'076 places) dans notre district;
- 724 nouvelles places protégées ont vu le jour dans notre district, dont 335 pour la seule commune de Lausanne.

Un ancien abri fédéral appartenant précédemment à Swisscom a été converti en un abri privé de 500 places protégées.

Cette conversion porte le total à 1'224 nouvelles places protégées.

Formation

Le programme d'instruction et les entraînements dans les différents secteurs ont été harmonisés par le domaine de l'instruction, désormais commun aux deux ORPC (voir convention A-Venir).

Pour la deuxième année consécutive, les cours de répétition se sont déroulés sur deux semaines. Cette édition s'est distinguée par l'intégration des préparatifs liés aux engagements en faveur de la collectivité, notamment la Fête Fédérale de Gymnastique, les 20 km de Lausanne et le Triathlon.

Le contenu des cours de répétition (CR) était résolument orienté vers la pratique et le soutien aux partenaires en cas d'événement majeur. Le bataillon a été formé à la mise en place de motopompes, à l'utilisation des conteneurs inondation et de protection d'objets de l'ECA, aux barrages anti-crue, aux remorques de barrage et de déviation cantonale, ainsi qu'à l'ensemble des génératrices des ORPC.

Un cours de répétition supplémentaire (CR report) a été organisé conjointement avec l'ORPC de l'Ouest lausannois afin de permettre à chaque astreint de remplir son obligation légale de service. Un entraînement ABC, et plus spécifiquement chimique (C), a été développé en collaboration avec le DPMA pour la section de sauvetage de la compagnie du 1^{er} échelon d'intervention, incluant la mise en œuvre d'un concept de décontamination de masse en piscine.

Les services d'instruction de fin d'année ont permis de rencontrer les nouvelles incorporées et les nouveaux incorporés, de préparer les cadres à la sélection cantonale et d'entraîner les spécialistes antichute, les vérificateurs EPI antichute, les spécialistes PBC ainsi que nos instructeurs BLS.

De nouveaux instructeurs BLS (massage cardiaque et mesures vitales) ont également été formés dans le cadre d'un cours mixte réunissant ambulanciers, sapeurs-pompiers et membres du DPMA, tous issus du SPSL.

Une formation PBC spécifique, destinée au personnel muséal du district de Lausanne, a été conçue et mise en œuvre par le responsable de l'instruction. Cette formation pilote vise à préparer les institutions à exécuter le plan d'évacuation des biens de priorité 1 au profit des

sapeuses-pomprières et sapeurs-pompiers. Sa réalisation a bénéficié du soutien de l'Office cantonal PBC.

Enfin, le travail des cadres et des professionnels dans les domaines du recrutement, du service d'avancement et des spécialités a porté ses fruits, avec 54 personnes ayant validé leur formation.

Nouvelles habitantes et habitants

Pour la première fois, l'ORPC a participé à la séance d'information destinée aux nouvelles habitantes et habitants lausannois, organisée au Casino de Montbenon. Ce stand était animé conjointement avec les autres entités du SPSL, renforçant ainsi la cohérence et la visibilité du service.

Jours de service

	2024	2025
Cours effectués dans le cadre communal	5'106	2'787
Engagements au profit de la collectivité	436	1'239
Engagements en situations d'urgence	171	278
Total	5'713	4'304

Centre de formation de La Rama (CFR)

Locations

La fréquentation du CFR est principalement répartie entre:

- divers services de la Ville et de l'Etat de Vaud;
- les sapeuses-pomprières et sapeurs-pompiers (notamment au travers des formations ECA) avec le plateau technique de formation (PTF);
- les utilisatrices et utilisateurs externes (principalement des organisations œuvrant dans le domaine des secours, de la sécurité et de la prévention).

En 2025, le CFR a fonctionné toute l'année. Le nombre de jours de location est de 250, en légère baisse par rapport à 2024 (287) et 15'452 personnes ont fréquenté le site de La Rama (15'633 en 2024).

Repas

La cuisine du CFR a produit 11'223 repas (14'011 en 2024), dont 1'812 livrés dans les diverses entités du SPSL (3'999 en 2024).

Restauration collective durable (RCD)

Le CFR poursuit l'implémentation du plan de RCD.

Service du contrôle des habitants (CH)

Principales missions du service

- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitantes et habitants et d'harmonisation des registres;
- accueillir le public et renseigner les usagères et les usagers;
- constituer les dossiers de demandes d'autorisations de séjour et d'établissement et les transmettre à l'autorité compétente, à savoir le Service cantonal de la population;

- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires (registres des contribuables, registre civique, registre cantonal des personnes, écoles, etc.);
- traiter les mutations courantes sous forme électronique et en transmettre le résultat au registre cantonal des personnes, dans le cadre de l'automatisation du transfert d'informations.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction CH	6.00	5.80	6.40	5.90
Section SICH et qualités données	5.40	5.40	5.40	4.40
Section Admin. et finances	2.00	2.00	2.00	2.00
Section population	20.40	20.40	20.40	18.40
Section soutien et expertise	8.10	8.10	7.80	6.80
Total service	41.90	41.70	42.00	37.50

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
Total service	0.10

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Direction CH	6	5.80	6	5.90
Section SICH et qualités données	6	5.40	5	4.40
Section Admin. et finances	2	2.00	2	2.00
Section population	22	20.40	20	18.40
Section soutien et expertise	10	8.10	9	6.80
Total service	46	41.70	42	37.50

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
	–	–
Total service	0	0

Le service accueille un apprenti rattaché au SPEL depuis le 11.08.2025

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	–
Total service	7	3

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	-
Décès	1
Démission	1
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	6

Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	-	-	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	6	2.25	13	5.74
Auxiliaires payé·e·s au forfait	-	*	-	*
Total service	6	2.25	13	5.74

* information indéterminée car à la tâche

Evènements marquants

Le 1^{er} avril, les formulaires de contact permettent aux habitantes et habitants de poser des questions ou d'envoyer des documents par le biais d'un menu déroulant contenant un certain nombre de sujets, tels que l'annonce d'arrivée, le changement d'adresse et bien d'autres prestations.

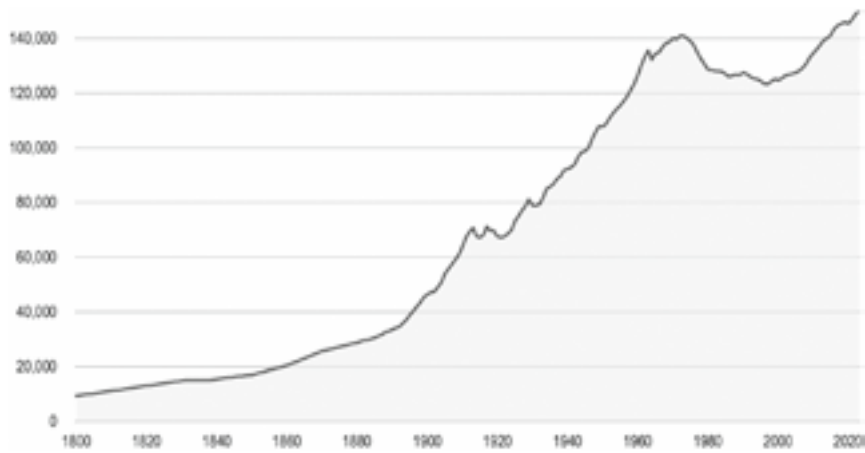
Le 14 avril débute l'ouverture de la prestation dématérialisée des renouvellements des permis C, permettant aux administrées et aux administrés de solliciter un renouvellement de leur permis d'établissement arrivant à échéance. Ces données sont communiquées par une plateforme sécurisée pour toute personne souhaitant annoncer ses changements sans déplacement physique.

Le 1^{er} décembre s'ouvre l'encaissement préalable de la prestation. Afin de simplifier la gestion financière et appliquer la recommandation issue de l'audit financier, les administrées et les administrés sont tenus de payer la prestation sollicitée avant sa délivrance.

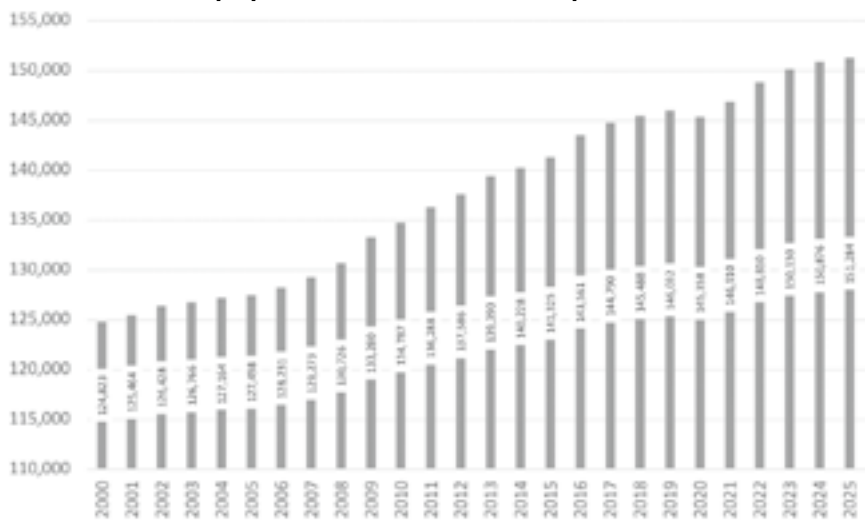
Principales activités 2025**Evolution démographique et statistiques****Evolution démographique**

Au 31 décembre, 151'284 personnes figuraient dans le registre des habitantes et habitants de la Ville de Lausanne, toutes catégories confondues, soit une augmentation de 408 habitantes et habitants par rapport à 2024.

Evolution de la population lausannoise depuis 1803



Evolution de la population lausannoise depuis 2000 (au 31 décembre)



Depuis l'an 2000, l'augmentation de la population, à fin 2025, est de 21.20%.

Statistique de la structure de la population lausannoise

Pyramide des âges



Population lausannoise, selon le type de résidence

au 31 décembre	2023	2024	2025	Différence 2024/2025
En résidence principale	146'200	147'027	147'550	+523
En résidence secondaire	3'930	3'849	3'734	-115
Total	150'130	150'876	151'284	+408

Répartition de la population, selon les origines et la nationalité

selon origines/nationalité	2023	2024	2025	Différence 2024/2025
Vaudois et Vaudois	50'440	50'625	50'710	+85
— dont Lausannoises et Lausannois	24'711	25'203	25'532	+329
autres cantons	35'908	35'718	35'559	-159
Total population suisse	86'348	86'343	86'269	-74
Total population étrangère	63'782	64'533	65'015	+482
Total	150'130	150'876	151'284	+408

Population étrangère résidant à Lausanne, par pays/continents

au 31 décembre	2024	%*	2025	%*	Différence 2024/2025
France	14'293	9.47	14'708	9.72	+415
Portugal	7'398	4.90	7'279	4.81	-119
Italie	6'501	4.30	6'437	4.25	-64
Espagne	6'005	3.97	6'187	4.08	+182
Reste de l'Europe	13'372	8.86	13'275	8.78	-97
Population étrangère européenne	47'569	31.52	47'886	31.64	+317
Afrique	6'528	4.32	6'694	4.43	+166
Asie	5'792	3.84	5'866	3.89	+74
Amériques	4'449	2.95	4'374	2.89	-75
Océanie	102	0.06	96	0.06	-6
Apatrides	7	-	7	-	0
Non déterminée	86	0.05	92	0.06	+6
Population étrangère non européenne	16'964	11.25	17'129	11.33	+165
Population étrangère totale	64'533	42.77	65'015	42.97	+482

* pourcentage de la population étrangère par rapport à la population globale vivant à Lausanne (respectivement 150'876 et 151'284).

Population étrangère résidant à Lausanne, par permis

au 31 décembre	2023	2024	2025	Différence 2024/2025
Population en résidence principale:				
— Permis B	26'391	26'944	27'508	+564
— Permis C	31'503	31'468	31'480	+12
— Permis F	1'309	1'246	1'262	+16
— Permis L	1'237	1'239	1'317	+78
— Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	1'577	1'771	1'551	-220
— Procédures de refus/recours	184	206	206	0
Total population résidante	62'201	62'874	63'324	+450
Dispensés par le DFAE ¹	203	204	191	-13
Permis Ci ²	12	9	9	0
Total population diplomatique	215	213	200	-13
Requérant.e.s d'asile	216	232	206	-26
Permis S (statut de protection)	678	745	802	+57
Total en résidence principale	63'310	64'064	64'532	+468
Population en résidence secondaire:				
— Permis B	117	124	119	-5
— Permis C	258	245	269	+24
— Permis F	-	1	2	+1
— Permis G (frontalier)	75	74	61	-13

au 31 décembre	2023	2024	2025	Différence 2024/2025
— Permis L	6	3	3	0
— Demandes en cours	13	17	24	+7
— Dispensés par le DFAE	3	5	5	0
— Requérant·e·s d'asile	—	—	—	0
Total en résidence secondaire	472	469	483	+14
Total de la population étrangère	63'782	64'533	65'015	+482

¹ Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités
² Conjoints ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

Naissances et décès au sein de la population lausannoise

	2023	2024	2025	Différence 2024/2025
Naissances	1'565	1'448	1'487	+39
Décès	1'028	1'011	1'027	+16
Solde naturel	537	437	460	+23

Relations avec les administrées et administrés

Les relations avec la population lausannoise sont réparties selon 4 axes principaux, à savoir par courriers postaux et par courriers électroniques, sur rendez-vous aux guichets, sur présentation à la réception. Les appels téléphoniques permettent également de renseigner les administrées et administrés sur les modalités d'annonces et de traitement des demandes d'autorisation de séjour.

	2024	2025	Différence 2024/2025	En pourcentage
Nombre d'opérations de mise à jour	270'665	247'522	-23'143	-8.55%
Nombre d'e-mails	48'251	61'860	+13'609	+28.20%
Nombre de courriers postaux	56'284	50'759	-5'525	-9.81%

Malgré l'ouverture externe de l'agenda du service à toute la population, le nombre de rendez-vous sollicité par les citoyennes et citoyens a légèrement diminué tout comme le temps d'attente.

	2024	2025	Différence 2024/2025
Nombre d'entretiens effectués aux guichets	27'740	23'486	-4'254
Temps d'attente moyen	5'02"	4'37"	-0'25"

Depuis 2019, le CH délivre des déclarations de résidence dont les demandes sont effectuées en ligne.

	2023	2024	2025	Différence 2024/2025
Déclarations de résidence délivrées par internet	7'862	8'651	9'297	+646

Service de l'économie (ECO)

Principales missions du service

- mise en œuvre et appui en matière d'économie, de promotion économique et d'initiatives entrepreneuriales;
- production de la statistique publique communale et analyse;
- gestion administrative et coordination des manifestations;
- gestion des établissements et des terrasses;
- gestion des commerces permanents et des marchés;

- gestion des cinémas;
- gestion des procédés de réclame;
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures nautiques et des rives du lac;
- perception des taxes de séjour;
- perception de l'impôt sur les divertissements;
- gestion des décès;
- gestion du centre funéraire de Montoie.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction ECO	5.80	5.80	5.80	4.75
Etablissements & Commerces	6.00	6.00	6.00	5.00
Finances & Gestion/Taxes séjour	6.50	5.50	6.30	5.30
Lac	2.00	2.00	2.00	2.00
Manifestations & Marchés	9.70	8.70	10.30	8.70
Off. Commerces & manif.	1.90	1.90	1.90	1.00
Off. prest. funéraires Isnois	19.00	18.80	18.80	18.80
Office appui économ. et stat.	4.50	4.50	4.50	4.50
Total service	55.40	53.20	55.60	50.05

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
Total service	0.20

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Direction ECO	7	5.80	6	4.75
Etablissements & Commerces	6	6.00	5	5.00
Finances & Gestion/Taxes séjour	6	5.50	6	5.30
Lac	2	2.00	2	2.00
Manifestations & Marchés	10	8.70	10	8.70
Off. Commerces & manif.	2	1.90	1	1.00
Off. prest. funéraires Isnois	21	18.80	21	18.80
Office appui économ. et stat.	5	4.50	5	4.50
Total service	59	53.20	56	50.05

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024	31 décembre 2025
	nb	nb
	—	—
Total service	0	0

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	1
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	-	-
Total service	4	1

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	-
Décès	-
Démission	2
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	-
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	-
Total service	4

Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé·e·s à l'heure	-	-	-	-
Auxiliaires mensualisé·e·s	5	1.69	6	2.64
Auxiliaires payé·e·s au forfait	2	*	2	*
Total service	7	1.69	8	2.64

* information indéterminée car à la tâche

Principales activités 2025**Office d'appui économique et statistique (OAES)**

En 2025, en matière de statistique publique, eu égard à une actualité économique agitée entre autres par les questions liées aux tarifs douaniers imposés par les Etats-Unis notamment aux importations en provenance de la Suisse, une attention particulière a été consacrée aux questions conjoncturelles. L'office a par ailleurs assuré les mises à jour du portail statistique officiel de la Ville et des divers documents de référence diffusés au public (relevé mensuel du chômage, portrait statistique, etc.) et effectué les travaux de préparation pour la reprise de la production des données mensuelles sur l'aide sociale (Revenu d'insertion), suite à la reprise des livraisons des fichiers par l'autorité cantonale.

L'office a poursuivi sa mission en matière de statistique analytique en compilant divers rapports notamment à l'intention de la Municipalité (situation économique générale, aspects démographiques, commerce de détail, etc.) ou des services (notation Standard & Poor's, petite enfance, etc.) avec une mention particulière pour l'analyse comparative de la statistique de la fréquentation hôtelière à l'intention de l'Unité de développement et de promotion de la Ville (UDPV) ainsi qu'une infographie dédiée aux femmes de Lausanne et une participation à la publication «Une journée en ville» du groupe City Statistics de l'Office fédéral de la statistique.

En matière de coordination statistique, conformément aux dispositions statutaires de la Conférence des offices romands et tessinois de statistique (CORT), l'office en a assuré la

présidence pour la deuxième année avec les tâches d'organisation et représentation qui en découlent. L'office a assuré aussi la vice-présidence de la Commission statistique de l'Union des villes suisses (UVS) et la représentation de la CORT auprès du Comité de la Conférence suisse des offices statistiques régionaux (CORSTAT). L'office a également pu satisfaire les exigences de l'Office fédéral de la statistique (OFS) en matière contractuelle de manière à remplir les conditions du contrat-cadre de l'OFS, facilitant ainsi l'obtention d'autres données des enquêtes fédérales. Grâce à l'important travail consenti par le Service d'organisation et informatique (SOI), l'office a aussi pu faire avancer l'informatisation du Registre communal des entreprises par le biais d'un lien en temps réel avec le Registre fédéral.

L'année 2025 a encore marqué les 60 ans d'institution de la statistique lausannoise intervenue le 7 décembre 1965, lors de l'adoption par le Conseil communal de la réponse de la Municipalité à une motion de M. Bernard Meizoz et consorts. Par la même occasion, l'office a également élaboré la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Anaïs Timofte suggérant la création d'un bureau de prospective. A cette occasion, répondant à l'invitation de la Conseillère fédérale Mme Baume-Schneider, la Municipalité a formellement adhéré à la Charte de la statistique publique de la Suisse.

En appui aux démarches du service pour le suivi des affaires économiques, l'office a participé aux prestations d'appui au tissu des entreprises lausannoises. L'édition 2025 du Prix entreprises formatrices, organisée par l'office en partenariat avec Economie Région Lausanne (ERL), a distingué 6 entreprises pour leurs efforts en faveur de l'apprentissage. L'office a aussi travaillé étroitement avec l'UDPV en matière d'accompagnement des démarches de planification urbanistique (Plaines-du-Loup, Près-de-Vidy, place de l'Europe et rue Centrale, place Chauderon et rue des Terreaux, Pôle gare, etc.), afin d'assurer la prise en considération des contraintes qui déterminent la viabilité économique des sites et ainsi promouvoir une vie aussi animée que possible des périmètres à aménager.

Office des autorisations commerciales et des manifestations (OACM)

A — Etablissements, commerces, cinémas, procédés de réclame

Etablissements

	2024	2025
Demandes de préavis pour licence	248	232
Licences délivrées ou renouvelées	435	407
Changements d'enseigne	63	52
Manifestations	1'185	1036
— dont ouverture de billetterie	126	115
Autorisations de diffusion de musique	142	113
Refus des heures de prolongation (rappels, avertissements, retraits) ¹	4	2
Dossiers de mise en conformité des locaux	74	87
Demande de préavis pour fumeurs	–	–

¹ Selon les directives municipales en matière de refus des heures de prolongation après l'heure de police fixée à 3h00 (art 5. RME)

Durant l'année, 8 établissements ont été déclarés en faillite, soit 8 cafés-restaurants. De plus, par décisions du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (Police cantonale du commerce), 8 établissements ont été fermés temporairement et 2 magasins ont été privés de vente de boissons alcooliques, pour diverses infractions.

Nombre d'établissements par catégorie de licences (au 31 décembre)

Catégorie	Genre de licences	Etablissements exploités au 31 décembre 2024	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2025	Ecart
A	Hôtel avec restauration	29	-	-	-	1	-	28	-1
	Hôtel sans restauration	3	-	-	-	1	-	2	-1
B	Café-restaurant	479	9	22	1	23	-	488	+9
D	Café-bar	23	-	1	1	3	-	22	-1
E	Buvette	34	-	-	-	1	-	33	-1
F	Discothèque avec restauration	4	-	-	-	1	-	3	-1
	Discothèque sans restauration	10	2	-	-	-	-	12	+2
G	Night-club avec restauration	1	-	-	-	-	-	1	-
	Night-club sans restauration	4	-	-	-	1	-	3	-1
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	2	-	-	-	-	-	2	-
	Salon de jeux sans boissons	-	-	-	-	-	-	-	-
	Salon de jeux avec restauration	2	-	-	-	-	-	2	-
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	-	-	-	-	-	-	-	-
J	Tea-room	51	3	1	-	1	1	53	+2
K	Bar à café	4	-	-	-	-	1	3	-1
L	Café-restaurant (bateaux)	13	-	-	-	1	-	12	-1
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	2	-	-	-	-	-	2	-
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	11	-	-	-	-	-	11	-
	Autorisation spéciale de jour – Sauna	2	-	-	-	-	-	2	-
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	-	-	-	-	-	-	-	-
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	2	-	-	-	-	-	2	-
M	Traiteur	13	3	-	-	-	-	16	+3
	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	297	5	5	-	37	-	270	-27
	Totaux	987	22	29	2	70	2	968	-19

Capacités des établissements ouverts (au 31 décembre)

	2024		2025	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Etablissements de jour ¹	644	80'206	650	75'821
Etablissements de nuit ²	20	6'678	20	6'732
Totaux	664	86'884	670	82'553

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 6h30 à 24h, les autres jours de 5h à 24h, avec possibilité de prolongation jusqu'à 1h du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 2h le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h à 3h, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h et 17h ou prolongée entre 3h et 6h, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements. L'heure de 5h à 6h est gratuite

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit:

	2024	Avec alcool (2024)	2025	Avec alcool (2025)
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	301	118	304	110
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	20	1	18	1
«Shops» de station-service	15	-	14	-
Magasins de tabac et journaux	29	15	29	14

Magasins de glaces	6	-	5	-
Kiosques	20	-	17	-
Galeries d'art	8	-	8	-
Total	399	134	395	125

Durant l'année, 46 autorisations de dérogation à l'horaire des magasins ont été délivrées, dont 15 à des commerces qui vendent de l'alcool.

La statistique structurelle des entreprises (STATENT) de l'Office fédéral de la statistique a recensé en 2021 (dernier relevé disponible) 1'108 établissements de commerce de détail (catégorie NOGA 47) occupant 6'509 personnes pour 4'972 emplois en équivalents plein-temps.

Autorisations

	2024	2025
Tabacs	464	387
Jeux et appareils automatiques	808	743
Commerces d'occasions	135	128
Ventes aux enchères	1	4

Autorisations de procédés de réclame délivrées en 2025

	2024	2025
Permanent	188	157
De durée limitée	29	18
Décoration	2	3
Total	219	178

Au 31 décembre, 178 autorisations ont été délivrées pour la pose de 423 procédés de réclame (visuels).

Le montant total de la taxe perçue pour les procédés de réclame eux-mêmes s'est élevé à CHF 51'549.-. Le total des taxes perçues en sus pour l'occupation du domaine public et assimilé de ces procédés s'est élevé à CHF 201'536.-.

Terrasses et étalages – Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	2024	2025
Nombre de terrasses d'établissements publics (avec taxe d'anticipation), dont	656	672
— sur domaine public	304	315
— sur domaine privé	352	357
Étalages de magasins	274	282

121 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 66 autorisations pour des anticipations commerciales (dont 52 avec consommation), ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 672 terrasses d'établissements, soit 315 installées sur le domaine public et 357 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 10'475 m².

Le montant total de la taxe perçue pour l'occupation du domaine public et assimilé pour les terrasses des établissements s'est élevé en 2025 à CHF 604'992.- et, pour les anticipations commerciales des magasins, à CHF 67'088.-.

Cinémas

	2024	2025
Nombre de spectatrices et spectateurs	694'227	631'784
Nombre de salles de cinéma	23	23

Les cinémas lausannois comptent au total 4'450 places au 31 décembre. Les films projetés en première vision sont au nombre de 394 (421 en 2024). La baisse du nombre de spectatrices et spectateurs est de 9.0%.

B — Manifestations et marchés

Manifestations

Catégories	2024				2025			
	Nombre de manif.	Nombre de jours	% du nombre de manif.	% du nombre de jours de manif.	Nombre de manif.	Nombre de jours	% du nombre de manif.	% du nombre de jours de manif.
Sports	369	603	7.40	7.80	405	822	7.70	10.03
Soirées/fêtes/repas de soutien	335	372	6.70	4.80	287	297	5.46	3.62
Manifestations sur le domaine public et assimilé	1081	2304	21.60	29.90	1193	2550	22.69	31.12
Bienfaisance/utilité publique	945	1004	18.90	11.95	1048	1119	19.94	13.65
Spectacles/concerts	618	866	12.40	11.30	738	934	14.04	11.40
Conférences	253	490	5.10	6.40	334	409	6.35	4.99
Expositions	82	480	1.60	7.35	66	584	1.26	7.13
Stands d'information/récoltes de signatures	632	643	12.60	8.40	627	633	11.93	7.72
Centres socioculturels	133	278	2.70	3.60	155	279	2.95	3.40
Manifestations diverses	552	656	11.00	8.50	404	568	7.68	6.93
Total	5000	7696	100%	100%	5257	8195	100%	100%

En 2023, le seuil de 5'000 autorisations délivrées par le Bureau des manifestations et des marchés avait été franchi pour la première fois. En 2024, ce chiffre était maintenu. En 2025, ce chiffre a encore augmenté pour atteindre un total de 5'257 manifestations.

En outre, en 2025, 421 permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place lors de manifestations ont été délivrés aux différentes organisatrices et organisateurs, contre 510 en 2024

Marchés

	Nombre d'autorisations annuelles au 31 décembre	
	2024	2025
Maraîchers (y compris fleurs)	58	57
Charcutiers	15	15
Epiciers	52	51
Fromagers	13	14
Boulangers	14	15
Poissonniers	1	1
Étalagistes (brocante, vêtements, etc.)	56	54
Artisans	36	39

Parallèlement aux 246 titulaires d'une autorisation annuelle au 31 décembre 2025, 260 autorisations ont été délivrées en 2025 pour des participations journalières aux différents marchés. Ces autorisations permettent de participer à un nombre défini de marchés (entre 1 et 10 participations).

Activité et contrôles (unité marchés)

L'organisation des marchés situés au centre-ville a été impactée par la suite des travaux d'assainissement de la dalle du parking de la Riponne. Certains marchands étaient toujours momentanément déplacés à la rue Centrale, à la place Pépinet ou à la place du Tunnel pour ce qui concerne le marché non-alimentaire. Cette situation a provoqué un changement d'habitude de la clientèle qui s'est concentrée principalement à la rue Centrale au détriment de la place de la Riponne.

Par ailleurs et sur décision municipale, la gratuité de la taxe d'occupation du domaine public, pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, a été accordée aux participantes et participants des marchés non-alimentaires de Rumine et des étalagistes du marché Central, fortement impactés par les travaux précités. Pour les mêmes raisons, une exonération de cette même taxe a aussi été appliquée en faveur des bénéficiaires d'emplacements de ventes de mets à l'emporter (food trucks) situés à la place de la Riponne.

Impôt sur les divertissements

Encaissement net (en CHF)	2024	2025
Cinémas	1'669'562.25	1'458'477.20
Dancings	933'739.40	1'110'988.70
Cafés-restaurants	55'664.25	56'341.30
Spectacles	2'824'457.15	3'321'261.00
Sports	95'337.40	98'331.80
Divers	2'106'360.00	2'261'215.70
Total	7'685'120.45	8'306'615.70

Les principales catégories soumises à l'impôt sur les divertissements enregistrent une augmentation, sauf pour les cinémas où une baisse est constatée.

Taxes de séjour

Taxes communales (en CHF)	2024	2025
Catégories 1 à 5*	5'787'571.20	6'239'667.80
Catégorie 6 à 7	505'795.65	583'694.10
Total	6'293'366.85	6'823'361.90

* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings

Le produit net de cette taxe est réparti à raison de 50% au Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL), de 25% à l'Association Lausanne Tourisme, le solde de 25% restant en main de chaque commune.

Ports

Au 31 décembre 2025, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant:

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	368	374	-	742
2.75	250	122	-	372
3.00	52	18	-	70
3.50	43	73	-	116
4.25	9	26	-	35
Places visiteur-euse-s	22	8	14	44
Bouées	*9	-	26	35
Places à terre	183	124	-	307
Total	936	745	40	1'721

* dont 5 bouées de marquage pour les clubs nautiques et d'aviron

Parmi les places d'amarrage et à terre, 1'004 sont attribuées à des Lausannoises et Lausannois et 497 à des personnes dites hors Lausanne, soit celles qui, ayant obtenu leur amarrage lorsqu'elles étaient domiciliées à Lausanne, ont ensuite quitté la commune. 10 places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité.

1'764 nuitées (1'805 en 2024) ont été enregistrées sur les 44 places prévues pour les visiteuses et visiteurs.

Office des prestations funéraires lausannois (OPFL)

L'activité de l'Office a été conditionnée par une légère augmentation du nombre de décès dans le canton de Vaud (5'857 en 2025 contre 5'699 en 2024). Il a traité 72% des décès du canton de Vaud (75% en 2024).

Globalement, les cérémonies, les dépôts de corps, les inhumations et les crémations ont légèrement baissé par rapport à l'année 2024, malgré un nombre de décès légèrement supérieur dans le canton de Vaud.

Les études et démarches en vue de la rénovation du Centre funéraire de Montoie (préavis N° 2020/47 «Rénovation du Centre funéraire de Montoie – Demande de crédit d'investissement») se poursuivent. Toutes les demandes d'autorisation de construire ont été déposées. Elles n'ont fait l'objet d'aucune opposition. Une procédure juridique liée à l'adjudication des travaux relatifs à l'isolation des toitures des chapelles a retardé les premiers travaux.

Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	123	42	165
Crémations	776	2'694	3'470
Transferts hors Lausanne	79	457	536
Corps légués aux instituts d'anatomie*	1	44	45
Corps en attente	-	2	2
Total des décès enregistrés	979	3'239	4'218
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			824
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			155
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			786
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			2'453
Total des décès enregistrés			4'218

* Département des neurosciences fondamentales (DNF)

Les crémations représentent le 82,75% de la totalité des dossiers enregistrés.

Cimetières lausannois

Emplacements occupés au 31.12.2025	Bois-de-Vaux	Montoie	Vers-chez-les-Blanc	Montheron	Total général des cimetières lausannois
Tombes à la ligne corps adultes	7'876	-	171	28	8'075
Tombes à la ligne petits enfants	697	-	3	-	700
Tombes à la ligne grands enfants	76	-	-	-	76
Tombes à la ligne cinéraires	1'363	2'638	109	14	4124
Tombes à la ligne cinéraires (dalles)	863	1'612	-	-	2'475
Tombes à la ligne cinéraires enfants	6	-	-	-	6
Petites concessions corps	3'139	-	28	-	3'167
Grandes concessions corps	574	-	-	-	574
Grandes concessions corps sylvestres	27	-	-	-	27
Petites concessions cinéraires	395	397	9	-	801
Petites concessions cinéraires (dalles)	10	-	-	-	10
Grandes concessions cinéraires	139	111	-	-	250
Niches en columbariums (petites)	870	277	-	-	1'147
Niches en columbariums (grandes)	38	11	-	-	49
Caveau collectif pour cendres	1	2	1	-	4
Total	16'074	5'048	321	42	21'485

Etat des emplacements concessionnés et niches (au 31 décembre 2025)

Cimetière du Bois-de-Vaux	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions corps	549	3'139	775	10	4'473
Grandes concessions corps	134	389	124	2	649
Grandes concessions corps (sp)	21	185	16	6	228
Grandes concessions corps sylvestres	-	27	48	-	75
Petites concessions cinéraires	469	395	55	1	920
Petites concessions cinéraires dalles	78	10	31	-	119
Grandes concessions cinéraires	111	139	33	-	283
Niches en columbariums (petites)	542	870	3	3	1'418
Niches en columbariums (grandes)	1	38	-	1	40
Total	1'905	5'192	1'085	23	8'205

Cimetière de Montoie	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions cinéraires	99	397	6	2	504
Grandes concessions cinéraires	120	111	–	1	232
Niches en columbariums (petites)	610	277	–	1	888
Niches en columbariums (grandes)	37	11	–	–	48
Total	866	796	6	4	1'672

Cimetière de Vers-chez-les-Blanc	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions pour corps	9	27	5	2	44
Petites concessions cinéraires	11	9	–	–	20
Total	20	37	5	2	63

2'028 (2'104 en 2024) abonnements pour le nouvel entretien floral ont été acquittés et honorés et 140 commandes pour des plantations de rosiers et bordures végétales ont été réalisées.

Pompes funèbres officielles – activités réalisées du 1^{er} janvier au 31 mars 2025

Nature de l'intervention	Pendant les heures	Hors des heures + week-end	Total
Conventions (avant 31.7.2018)	55	–	55
Indigents	22	–	22
Total	77	–	77

Au 31 décembre, le nombre de conventions d'obsèques futures s'élève à 589 (657 en 2024). Cette diminution s'explique par l'exécution de 55 conventions et 13 demandes de remboursement, dont 6 sont en attente des coordonnées des héritières et héritiers via la Justice de Paix.

Centre funéraire de Montoie

Les cendres de 539 personnes ont été versées dans les caveaux collectifs du Jardin du Souvenir (474 en 2024). La majorité l'ont été en présence de la famille.

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au Centre funéraire montre une légère baisse (885 en 2025 contre 915 en 2024). Le nombre de dépôts de corps dans les chambres mortuaires connaît également une baisse (1'267 en 2025 contre 1'364 en 2024).

L'espace confessionnel musulman, qui a ouvert le 1^{er} avril 2016 et peut accueillir environ 350 tombes, compte, au 31 décembre 2025, 204 sépultures.

Convois funèbres

Le nombre de convois funèbres s'élève à 621, dont 27 ont été réalisés par les Pompes funèbres officielles en tant que concessionnaire communal. Ces 27 convois ont été à la charge de la Commune, conformément à la législation cantonale.

Service de l'eau (EAU)

Principales missions du service

— approvisionner en eau potable Lausanne et 20 communes alimentées au détail, 5 communes alimentées partiellement au détail (zones industrielles), ainsi que 33 communes ou associations intercommunales alimentées en gros, ce qui représente au total un bassin de population d'environ 380'000 habitantes et habitants. L'infrastructure exploitée pour l'alimentation en eau potable comprend 4 usines de traitement, plus de 100 captages, 20 stations de pompage, 964 kilomètres de réseau d'eau potable et plus de 24'000

- compteurs. Le système est piloté informatiquement par un système de supervision et de gestion automatique;
- entretenir et exploiter le réseau d'évacuation des eaux claires et usées sur le territoire lausannois. Le système d'évacuation comprend 365 km de collecteurs, 68 km de rivières, 30 km de ruisseaux sans nom et 20 stations de pompage, de relevage et déversoirs d'orage;
 - exploiter la STEP de Vidy et épurer l'eau de Lausanne et de 15 communes environnantes. Cette exploitation se fait sur mandat d'EPURA S.A., propriétaire des installations et qui gère le projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement;
 - contrôler la qualité de l'eau par un laboratoire accrédité qui effectue la majeure partie des analyses physico-chimiques, microbiologiques et de micropolluants sur l'eau potable et les eaux usées;
 - coordonner les projets de renaturation, d'aménagement ou d'amélioration de la qualité des cours d'eau, identifier les pollutions et les prévenir, sensibiliser la population et les différentes actrices et acteurs à la préservation de l'eau en tant que milieu naturel et ressource;
 - contrôler les bornes hydrantes et les installations privées d'alimentation en eau potable et d'évacuation (postes de mesure, séparateurs à graisses, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux, etc.);
 - mener un projet de solidarité internationale pour favoriser l'accès à l'eau et à l'assainissement de populations défavorisées.

Effectif du personnel

Plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Contrôle de l'eau	11.80	11.50	13.80	12.80
Direction (EAU)	10.30	10.40	10.25	10.25
Etudes et constructions	19.10	17.10	19.10	17.00
Innovation & Relations clients	30.00	28.10	29.95	28.70
Production & Epuration	71.50	64.90	71.50	68.50
Réseaux & Ingénierie	80.10	74.60	81.10	71.20
STEPACT	12.50	9.80	14.50	10.30
Total service	235.30	216.40	240.20	218.75

Variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025
Total service	4.90

Personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb	ept	nb	ept
Contrôle de l'eau	13	11.50	14	12.80
Direction (EAU)	13	10.40	13	10.25
Etudes et constructions	18	17.10	18	17.00
Innovation & Relations clients	30	28.10	31	28.70
Production & Epuration	67	64.90	70	68.50
Réseaux & Ingénierie	76	74.60	73	71.20
STEPACT	10	9.80	11	10.30
Total service	227	216.40	230	218.75

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Apprenties et apprentis

Unité administrative	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nb		nb	
Contrôle de l'eau		3		3
Production & Epuration		-		1
Total service		3		4

Mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2025	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	20	25
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	-
Total service	22	25

Motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	-
Convention de départ	3
Décès	-
Démission	7
Départ à la retraite	7
Fin de contrat	-
Licenciement juste motif ordinaire	-
Licenciement suppression poste	-
Licenciement fin droit trait. 2 mois	-
Licenciement fin droit trait. 24 mois	2
Licenciement juste motif immédiat	-
Licenciement invalidité totale	1
Total service	20

Auxiliaires

	31 décembre 2024		31 décembre 2025	
	nombre de contrats	ept	nombre de contrats	ept
Auxiliaires payé-e-s à l'heure	4	0.71	5	0.62
Auxiliaires mensualisé-e-s	46	27.44	48	26.17
Auxiliaires payé-e-s au forfait	2	*	2	*
Total service	52	28.15	55	26.79

* information indéterminée car à la tâche

Evénements marquants

L'année écoulée a été caractérisée par une météo moins pluvieuse que l'année précédente, avec des consommations d'eau dans la moyenne des cinq dernières années (+1,4%), légèrement au-dessus de 32 millions de mètres cubes.

La découverte du 1,2,4-triazole dans le Léman, à une concentration dépassant la norme, constitue un événement marquant. L'eau distribuée, bien que sans risque pour la santé selon l'OFCO, ne respecte pas les exigences légales. Le Service de l'eau met tout en œuvre sur les plans juridique et technique afin de trouver les meilleures solutions pour remédier à ce problème.

Des crédits ont été obtenus pour agrandir le laboratoire et créer une salle d'analyse des microplastiques.

Le réseau de distribution continue à faire l'objet d'investissements importants, à la fois pour le renouvellement ciblé des conduites à risques et pour son extension dans les nouveaux quartiers. Ce sont ainsi près de 10 km de conduites qui ont été posés par les équipes du service.

A la STEP de Vidy, le traitement des eaux usées s'est poursuivi sans l'étape de traitement biologique. La mise en service de ce dernier, prévu courant 2025, a été reportée en raison de malfaçons détectées sur la tuyauterie.

Principales activités 2025

Direction

Ressources humaines (RH)

Le service a été présent pour la seconde année consécutive au Forum EPFL sur le stand de la Ville le 9 octobre.

La séance d'information à l'attention de tout le service a eu lieu le 24 mars. Un des sujets particuliers évoqués a été la campagne de la Ville concernant le harcèlement. Le service sera formé spécifiquement en 2026.

ISO 9001 – Systèmes de management de la qualité

L'audit de surveillance de la norme 9001 a eu lieu les 3 et 4 novembre. Il a été passé avec succès, sans déviation.

ISO 14001 – Management environnemental

L'audit de surveillance lié aux aspects environnementaux a été passé avec succès, sans déviation, en même temps que l'audit ISO 9001.

ISO 22000 – Management de la sécurité des denrées alimentaires

Cette certification couvre l'ensemble de la filière eau potable du service. L'audit de surveillance de troisième année s'est déroulé avec succès les 17 et 18 novembre. L'auditeur a relevé deux déviations mineures. Il a formulé des remarques dans le but de l'amélioration continue. Il a également souligné le haut niveau de maturité du système de management de la sécurité alimentaire et la gestion professionnelle des multiples données à disposition.

Santé et sécurité

Statistique des accidents professionnels 2025

26 accidents professionnels (AP) ont eu lieu au sein du service (20 en 2024, 19 en 2023). Il y a eu 16 accidents professionnels bagatelle avec une absence entre 0 et 3 jours et 10 accidents professionnels qui ont engendré 463 jours d'absence (455,9 jours d'absence en 2024). Parmi ceux-ci, 6 AP ont engendré 47,5% des jours d'absence (entre 15 à 108 jours pour le cas le plus élevé), les 20 autres accidents ont engendré 246,1 jours d'arrêt de travail, soit une moyenne de 12,3 jours d'arrêt de travail par accident professionnel. On recense également 1 AP de 2024 qui a continué en 2025 pour un total de 35,5 jours d'absence.

Statistique des accidents non-professionnels 2025

Il y a eu 20 accidents non-professionnels (ANP) (42 en 2024). 10 ANP ont entraîné 128,7 jours d'arrêt de travail (331,1 en 2024). Parmi ceux-ci, 4 ANP ont engendré 38,2% des jours d'absences (entre 20 à 36 jours pour le cas le plus élevé). Les 6 autres accidents ont engendré 79,4 jours d'arrêt de travail, soit une moyenne de 13,2 jours d'arrêt de travail par accident non-professionnel.

Formations-instructions Santé et sécurité au travail (SST) 2025

88 formations SST ont été organisées par le responsable sécurité du service. Au total, 367 personnes les ont suivies.

Etat d'avancement des projets sécurité

- introduction des 1/4 heures sécurité dans les différentes divisions (en cours);
- début de refonte de la documentation/réglementation SST pour le mandat des entreprises tierces;

- protection auditive sur mesure pour les collaboratrices et collaborateurs exposés au bruit >85 Db (en projet, collaborations avec SUVA);
- participations aux différents groupes de travail menés par le DSST, chargés de finaliser la nouvelle organisation SST de la Ville.

Environnement

Le Service de l'eau a défini en 2024 pour la première fois des objectifs environnementaux. L'atteinte de ces objectifs a été passée en revue au printemps 2025 et de nouveaux objectifs ont été définis. Cela permet de cibler des améliorations possibles pour réduire les impacts environnementaux significatifs des activités du service. Parmi ceux-ci figure notamment l'identification et la résolution de cas de pollution des cours d'eau, ou la meilleure quantification de nos émissions de carbone. Le service a également organisé pour la première fois une revue *assainissement* pour réunir toutes les collaboratrices et collaborateurs travaillant sur l'évacuation des eaux claires/usées et l'épuration de eaux usées.

Communication

Pour la journée mondiale de l'eau 2025, le service a ouvert le réservoir de Sauvabelin aux visites. Le rapport annuel 2024 a été distribué en octobre. Il s'agit de la deuxième édition avec la nouvelle agence de graphisme.

Le matériel pédagogique pour les animations en classes a été remis au goût du jour et a pu être testé dès la rentrée d'automne par les trois animatrices.

Le réservoir de Montalègre, situé chemin de Bellevue, a été remis à neuf et inauguré le 4 juillet.

Un nouveau type de fontaine à boire a été inauguré le 1^{er} octobre, reprenant le modèle de fontaines historiques à gueule de lion existant encore en 3 exemplaires en ville.

L'usine de Bret étant en travaux depuis la mi-2025, l'usine de Saint-Sulpice a été ouverte aux visites scolaires et de groupes et un parcours de visite a été constitué.

Les visites des 4 usines ouvertes aux écoles et au public (ainsi qu'aux spécialistes pour la STEP) se répartissent comme suit:

- STEP: 54 groupes, soit 931 personnes;
- Lutry: 16 groupes, soit 220 personnes;
- Bret: 12 groupes, soit 197 personnes;
- Saint-Sulpice: 5 groupes, 104 personnes.

Animations en classes:

- La vie dans les tuyaux: 53 classes;
- Du nuage à la STEP: 28 classes.

A cela, il faut encore ajouter les visites du chantier de la STEP assurées par l'équipe STEPAct qui ont concerné 15 groupes (217 personnes) et celles relatives au réseau d'évacuation et à ses ouvrages particuliers, soit 2 visites pour les étudiantes et étudiants des hautes écoles (UNIL 80, EPFL 75).

Solidarité internationale eau

Durant l'année 2025, le *Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement (phase 3) (PCA EA3)* a permis la mise en place de 22 km de réseau d'eau, la construction de 5 bornes fontaines et de toilettes dans une école à Nouakchott, capitale de la Mauritanie. Des campagnes de sensibilisation à l'eau et à l'hygiène ont eu lieu dans 14 établissements scolaires ainsi qu'auprès des ménages dans les quartiers défavorisés de Nouakchott. La collaboration avec les autorités locales et les actrices et acteurs du secteur de l'assainissement ont permis d'aménager un premier site de dépotage pour les boues de vidange.

L'année 2025 marque la fin de ce projet PCAEA3 qui a duré 3 ans. La clôture administrative aura lieu en 2026 une fois que l'audit financier aura été réalisé. D'important jalons ont été franchis, notamment: 145 km de conduites posées; 1'504 branchements au réseau d'eau potable subventionnés pour les familles; 6 écoles raccordées au réseau et 10 écoles équipées en toilettes et lave-mains. Au total, environ 90'000 personnes ont bénéficié des actions du projet.

Le 6 octobre à Montpellier, la Ville de Lausanne a signé le contrat de partenariat pour le *Projet Régional pour l'Accès à l'Eau et à l'Assainissement (PREA 2025–2029)*. Cette nouvelle phase

du partenariat réunit la Région de Nouakchott, plus de 120 communes suisses dont Lausanne, l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et plusieurs collectivités françaises autour d'un objectif commun: garantir un accès équitable, durable et sécurisé à l'eau potable et à l'assainissement pour les habitantes et habitants les plus vulnérables de la capitale mauritanienne.

128 communes sont associées au fonds *Solidarité Internationale Eau* : Belmont-sur-Lausanne, Bourg-en-Lavaux, Bournens, Boussens, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cossonay, Crissier, Cuarnens, Denges, Dizy (dès 2025), Eau de Fribourg, Echandens, Ecublens, Epalinges, Estavayer, Etagnières, Gollion (dès 2025), Hautemorges, Jouxten-Mézery, Jussy, La Chaux, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lonay, Lutry, Martigny – Sinergy, Moiry, Montricher, Morges, Nyon, Paudex, Pomy, Préverenges, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne, Romanel-sur-Morges, Saint-Sulpice, Senarclens (dès 2025), Villaz, Yens (dès 2025) ainsi que les associations suivantes: l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable du Vallon de la Morges (AVM)¹, l'Association Intercommunale des Eaux du Boiron (AIEB)², l'Association intercommunale La Menthue³, la SAGEP, la Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois (Sagenord)⁴, l'Association intercommunale Vy de Mauraz⁵ (dès 2025) et la Compagnie des eaux Worben⁶. La somme des contributions des communes suisses solidaires en faveur du partenariat public et solidaire avec Nouakchott pour l'année 2025 est estimée à 345'000 francs.

1 Hautemorges, Chigny, Clarmont, Echichens, Vaux-sur-Morges et Vufflens-le-Château.

2 Denens, Lully, Lussy-sur-Morges, Tolochenaz et Villars-sous-Yens.

3 Orzens, Ursins, Essertines-sur-Yverdon, Démoret, Donneloye, Cronay, Belmont-sur-Yverdon, Suchy, Montanaire.

4 Chamblon, Champvent, Chavornay, Cheseaux-Noréaz, Cuarny, Ependes, Method, Montagny-près-Yverdon, Orges, Pomy, Suscévaz, Treycovagnes, Valeyres-sous-Montagny, Valeyres-sous-Ursins, Villars-Epeney, Vugelles-La Mothe, Yverdon-les-Bains, ainsi que l'association Intercommunale du Vallon de la Baumine (AIVB) et l'association des communes de la Région de Grandson (ACRG).

5 Chavannes-le-Veyron, Cossonay, Cuarnens, Dizy, Gollion, La Chaux, Lussery-Villars et Senarclens.

6 Aegerten, Bellmund, Brügg, Bühl, Epsach, Hagneck, Hermrigen, Ipsach, Jens, Meienried, Merzligen, Mörigen, Orpund, Scheuren, Schwadernau, Studen, Sutz-Latrigen, Täuffelen-Gerolfingen, Walperswil, Worben.

Innovation et relations clientèle

Les volumes d'eau livrés à la clientèle alimentée au détail, c'est-à-dire mesurés aux compteurs d'eau des bâtiments, ont été de 21'400'844 m³ (+5% par rapport à 2024), soit 11'722'351 m³ sur le territoire lausannois (55%) et 9'678'493 m³ (45%) sur les autres communes. L'année 2025 a vu le périmètre d'alimentation du Service de l'eau s'agrandir avec la reprise de l'alimentation au détail de la Commune de Cugy.

Au niveau des conditions climatiques, l'année 2025 a présenté une faible pluviométrie durant les mois de février à avril, de fortes chaleurs en juin et août entrecoupées d'un mois de juillet plutôt pluvieux. La fin de l'année a quant à elle été conforme au standard. De ce fait, la demande en eau potable s'est avérée plus importante qu'en 2024, suivant un profil très similaire à celui de l'année 2023.

Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a augmenté par rapport à 2024 pour s'élever à 5'067'164 m³ (+12%).

Les volumes d'eau taxés pour l'évacuation et l'épuration sur le territoire lausannois ont été de 11'625'233 m³ (+9% par rapport à 2024), un chiffre en lien direct avec la consommation d'eau potable sur le territoire lausannois et le profil météo de l'année écoulée.

L'activité de taxation unique des volumes et des points de puisages des bâtiments transformés ou nouvellement raccordés a généré des recettes de CHF 8'477'186.– pour l'eau potable (–8% par rapport à 2024). Ce chiffre, très similaire à celui de l'année 2023 et dont la variabilité est relativement élevée au fil des années, est fortement impacté par l'évolution des grands projets réalisés tant sur Lausanne que dans sa périphérie (par exemple Métamorphose).

Les taxes uniques en lien avec l'évacuation de l'eau sont en hausse de +20% à CHF 2'355'165.–. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des taxes relatives au 1^{er} janvier 2024 (passage de CHF 25.–/m² à CHF 30.–/m²) dont l'effet est en augmentation par rapport à 2024.

Suivi des communes

La reprise du réseau d'eau potable de la Commune de Cugy est effective depuis le 1^{er} janvier, portant ainsi à 20 le nombre de communes alimentées au détail par le Service de l'eau sans compter Lausanne.

L'intégration de la commune de Morrens en tant que commune au détail s'est déroulée en collaboration avec cette dernière. Morrens rejoindra donc le réseau lausannois au 1^{er} janvier 2026.

D'autres études régionales actuellement en cours pourraient déboucher sur des regroupements ou des modifications de statut de certaines communes alimentées.

Postes de mesure

En fin d'année, le parc des compteurs passe à un total de 25'167, dont plus de la moitié a un diamètre de 20 mm. 582 compteurs ont été ajoutés au parc suite à la reprise de l'alimentation au détail de la Commune de Cugy. Au total, 1'070 compteurs neufs ont été remplacés, dont 375 redimensionnés (diminution du diamètre). Une partie des échanges a été effectuée par l'équipe Compteurs (625). Ce chiffre reste bas par rapport aux standards, notamment du fait du remplacement de compteurs de gros diamètre et d'absences longue durée au sein de l'équipe. Durant 5 mois, l'équipe Compteurs a été renforcée par un collaborateur des Services industriels de Lutry dans le cadre du partenariat existant.

Le projet de pré-étude en lien avec l'éventuelle mise en place de la télérelève démarré en 2024 s'est poursuivi en 2025 avec la réalisation d'un projet pilote, principalement avec l'objectif d'évaluer les performances et la fiabilité de plusieurs technologies en matière de transmission de données. Des premiers enseignements en ont été tirés. Le volet économique de cette pré-étude constitue la prochaine étape sur 2026 et devrait permettre d'obtenir une vision précise des enjeux relatifs à un éventuel déploiement d'une solution de télérelève pour l'eau.

Raccordements en eau potable et évacuation des eaux des biens-fonds

327 affaires Goéland *Raccordements* ont été ouvertes en 2025, à la suite de parutions de mises à l'enquête publique ou de réception d'annonces de travaux, soit une diminution de 2% par rapport à l'année 2024. Le nombre d'affaires Goéland *Branchements* est en diminution par rapport à l'année 2024 (-16%) avec 314 affaires ouvertes.

Les inspectrices et inspecteurs chargés des dossiers d'évacuation des eaux ont traité 474 demandes de permis de construire et réalisé 285 vérifications finales de travaux. 74 séparateurs à graisse ont été contrôlés en sus.

La gestion des eaux pluviales, les mises en séparatif et les contrôles des parcelles lausannoises ont permis de réduire de plus de 9 hectares la surface imputable selon la clé de répartition CISTEP, soit une diminution d'environ 0.7% par rapport à 2024.

En 2025, l'équipe en charge du contrôle de l'évacuation des eaux des chantiers a réalisé 75 contrôles (+44% par rapport à 2024) sur 24 chantiers, résolvant ainsi 9 cas de pollutions.

Contrôle de l'eau

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau:

- dans les réseaux d'eau potable pour s'assurer qu'elle ne contient ni substances toxiques, ni germes pathogènes, ni substances gênantes (sans risque pour la santé mais qui peuvent provoquer des goûts, une odeur ou une coloration désagréables);
- à la station d'épuration des eaux usées (STEP de Vidy) pour garantir le bon fonctionnement de la chaîne de traitement;
- sur les plages, les cours d'eau et dans les piscines lausannoises;
 - 3'132 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 35'708 paramètres analysés de type physico-chimique (y compris les micropolluants) et microbiologique pour le domaine de l'eau potable;
 - 202 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 1'684 paramètres analysés pour l'exploitation et pour le projet de reconstruction de la STEP;

- 138 échantillons ont été prélevés pour les cours d'eau et ont donné lieu à 3'387 paramètres analysés;
- 437 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 2'175 paramètres analysés pour les plages et les piscines de Lausanne.

Les résultats des analyses de l'eau potable remplissent les conditions de qualité exigées par la loi sur les denrées alimentaires. Aucune non-conformité pour les paramètres physico-chimiques et les micropolluants analysés, sauf pour le 1,2,4-triazole, présent dans tout le réseau à une concentration dépassant la valeur du seuil à 100 ng/l). Selon l'OFCO cette substance ne présente pas de risque pour la santé à ces concentrations 13 non-conformités microbiologiques mineures ont été constatées, sans risque pour la santé. Les actions adéquates ont été mises en place immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau sur le réseau du Service de l'eau, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour 68 autres distributeurs d'eau du canton de Vaud (représentant environ 178 communes), afin de réaliser des prestations d'analyse et de conseil (autocontrôle analytique), et d'autres clients internes et externes de notre service:

- 5'329 échantillons ont été analysés et ont donné lieu à 55'363 paramètres analysés dans le cadre des mandats pour les communes (clientèle externe);
- 517 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 5'079 paramètres analysés pour la clientèle abonnée des communes au détail et en gros;
- 408 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 3'376 paramètres analysés pour divers projets au sein du service (clientèle interne);
- 65 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 1'168 paramètres analysés pour les achats d'eau.

Dans le domaine de l'eau, les micropolluants connaissent une évolution continue. Cette année, le laboratoire du Service de l'eau a développé des méthodes pour l'analyse de plusieurs nouveaux paramètres pour répondre aux problématiques actuelles. Ainsi, la liste des PFAS analysés a été augmentée de 3 nouvelles molécules. 2 nouvelles molécules ont été ajoutées à la méthode de suivi des toxines des cyanobactéries. Le laboratoire a pris en charge le suivi régulier des ressources de plusieurs communes du canton de Vaud pour des paramètres tels que les métabolites du chlorothalonil et plus récemment le 1,2,4-triazole.

Pour l'entité chimie majeure, le laboratoire a validé la méthode de dosage des anions et cations par la chromatographie ionique avec une nouvelle méthode de profil d'exactitude. Cette analyse permet de quantifier de manière fiable les ions dits majeurs dans l'eau.

Au cours de l'année, une nouvelle entité intitulée «Projet biologie/microbiologie» a été créée dans le but de développer et structurer le suivi des organismes aquatiques, en soutien à l'entité des analyses microbiologiques. Les activités ont porté principalement sur la biologie aquatique, avec la mise en place de méthodes de suivi des cyanobactéries planctoniques dans les colonnes d'eau des eaux brutes des usines ainsi que des cyanobactéries benthiques sur les plages de Lausanne.

L'entité d'analyse microbiologique a acquis un compteur de colonies pour les germes mésophiles aérobies afin d'améliorer la précision et la fiabilité des résultats, et a optimisé la méthode d'analyse des légionelles pour répondre aux exigences de la clientèle, permettant désormais d'atteindre une limite de quantification de 1'500'000 UFC/L.

Le déploiement du nouveau Système de Gestion de l'Information de Laboratoire (LIMS) a bien progressé au cours de l'année 2025. À compter du 1^{er} janvier 2026, il sera procédé à la migration de la base de données vers cette nouvelle plateforme.

Le 1^{er} octobre, le laboratoire du service a réussi son audit de réaccréditation selon la norme ISO/IEC 17025. Cet audit confirme 25 années d'accréditation ininterrompue, témoignant de la solidité et de la rigueur des pratiques du laboratoire.

Etudes et constructions

Préavis N° 2018/48 «Réfection de l'usine de Saint-Sulpice» et Préavis N° 2022/09 «Construction de la nouvelle usine de production d'eau potable "Saint-Sulpice II" – Demande de crédit complémentaire au préavis N° 2018/48»

Pour rappel, le projet a été modifié à la suite des oppositions reçues lors de la première mise à l'enquête publique en été 2022 puis a fait l'objet d'une enquête publique complémentaire en hiver 2023. La commune de Saint-Sulpice a transmis son retour d'enquête formel au Canton en été 2023. En 2024 et 2025, le Canton s'est attelé à rédiger l'autorisation de construire, qui doit répondre à chaque opposition. L'obtention du permis de construire est attendue début 2026.

Préavis N° 2019/54 «Diagnostic des ouvrages d'eaux usées du réseau lausannois»

En 2025, les diagnostics des stations de pompage/relevage «Ouchy» et «Bellerive» ont été terminés, et celui de l'ouvrage du «Capelard» s'est poursuivi.

Des sondes ont été posées et raccordées à la supervision à la suite de l'étude de métrologie des débits réalisée sur l'ouvrage du «dessableur de la Vuachère».

Préavis N° 2019/55 «Réservoir et station de pompage de Montalègre»

Après trois années de travaux, la nouvelle cuve et la nouvelle station de pompage du réservoir de Montalègre ont été mises en service et inaugurées. L'ouvrage offre une capacité de stockage agrandie et des équipements modernes répondant aux normes actuelles. Le nouvel aménagement paysager sur les deux cuves, comprenant une nouvelle promenade et un parc, a été ouvert au public.

Une maquette numérique de l'ouvrage (BIM) «tel que construit» est en cours de réalisation, elle sera disponible durant le premier trimestre 2026.

Préavis N° 2023/41 «Travaux urgents sur les ouvrages techniques d'évacuation des eaux usées»

Dans le cadre de ce préavis, plusieurs travaux ont été réalisés en 2025:

- Vuachère: Les sondes de débit ont été installées en début 2025. L'équipe de projet a avancé les études de l'installation du système «dégrilleur + pont dessableur», et a obtenu la validation de la mise en œuvre par étapes;
- Flon Ouest: réfection du revêtement de la préfosse;
- Ouchy;
 - Installation d'une pompe immergée dans la préfosse permettant de minimiser le déversement lors de travaux de maintenance;
 - Installation d'une 2^e pompe immergée dans la fosse principale, permettant d'abaisser le niveau d'eau dans la fosse si nécessaire;
 - Installation de sondes de mesures en amont et en aval des pompes P1 et P2 ainsi qu'un débitmètre sur le refoulement P1.

Préavis N° 2024/10 «Renouvellement des membranes d'ultrafiltration sur l'usine de production d'eau potable de Sonzier»

L'usine de production d'eau potable de Sonzier a été mise en service en juillet 2013 et traite les eaux des sources du Pays-d'Enhaut à l'aide d'une étape de filtration membranaire.

L'ensemble des membranes d'ultrafiltration de l'usine de Sonzier doivent être remplacées après 12 années de filtration. Les 210 membranes ont été achetées et livrées. Le montage et la mise en service sont prévus courant 2026.

Des optimisations de l'automatisme doivent être réalisées avant leur montage.

Préavis N° 2024/11 «Réfection du revêtement du réservoir des Dailles (1^{re} cuve) et travaux connexes

Le chantier a commencé en février par les travaux préparatoires suivis des travaux d'étanchéité de la dalle de couverture. Les travaux de réfection des revêtements, commencés en avril, se sont terminés en novembre.

Préavis N° 2024/19 «Mise à niveau 2025–2045 de l'usine d'eau potable de Bret – Demande de crédit»

Dans le cadre de l'entretien des installations de traitement de Bret, le préavis à 12 millions de francs a été adopté par le Conseil communal le 18 mars pour les travaux suivants:

- réfection des revêtements des cuves et filtres;
- réfection des étapes de filtration;
- mise à niveau des installations d'électricité et de chauffage-ventilation;
- remise en état de la façade de l'ancienne usine;
- changement des fenêtres du bâtiment datant de 1985;
- remise en état des surfaces en enrobés en fin de travaux et amélioration de l'évacuation des eaux pluviales (en appliquant le principe d'infiltration/rétention de ces eaux).

Les lots de travaux de génie civil et de procédés (FAS et CAG) ont été adjugés. Les travaux ont débuté début novembre dans les ouvrages de traitement. Ils sont planifiés sur une durée d'environ 3 ans avec une fin estimée en 2028 à l'intérieur des installations.

Préavis N° 2025_01 «Lutte contre les Microplastiques Lutry»

Les travaux d'aménagement des locaux destinés au futur laboratoire d'analyse des microplastiques se sont déroulés conformément au planning établi pour une mise en service au cours du 1^{er} trimestre 2026. Une ouverture dans un mur porteur a été créée pour faciliter l'accès au laboratoire. Une cloison intérieure a été construite pour délimiter les espaces de travail, et des travaux de peinture et de pose d'un faux-plafond ont été réalisés. La pose de l'installation électrique et des portes et fenêtres a été effectuée à la fin de l'année. Le mobilier et les équipements de laboratoire seront livrés en janvier 2026.

Préavis N° 2025_23 «Préavis renaturations»

L'évaluation de la qualité des cours d'eau, mise en place depuis 2019 au Service de l'eau, a démontré que 30% des cours d'eau lausannois présentent une qualité structurelle insuffisante. Leur fort degré d'aménagement anthropiques les empêche d'accueillir une biodiversité riche et d'être résilients face aux crues.

Comme prévu dans le programme de législation, le service a lancé le projet «Rivières vivantes: plan des renaturations des cours d'eau» ciblant, par une analyse multicritères, des tronçons à fort potentiel d'amélioration, proposant des mesures de revitalisation et planifiant leur réalisation.

Une première analyse des cours d'eau a fait ressortir plusieurs tronçons prioritaires dont trois ont déjà fait l'objet d'avant-projets financés par un compte d'attente: le Ruisseau de Vennes, le Riolet et la Bressonne. Une douzaine d'autres tronçons ont été identifiés et seront priorisés grâce à des études de faisabilité et une collaboration avec le Canton (DGE-EAU).

Le préavis a été rédigé en collaboration avec les services des Parcs et domaines (SPADOM) de l'Urbanisme (URB) et, pour certains sujets, de Mobilité et aménagement des espaces publics (MAP) et du Bureau du climat et durabilité (BCD).

Cours d'eau

Entre 2019 et 2025, le suivi de la qualité des cours d'eau a été réalisé sur 10 stations biologiques et 18 stations chimiques. En 2024, un rapport complet basé sur ces 5 années de suivi a été rédigé. Les bassins versants urbanisés de la Vuachère, de la Louve et de la Chamberonne sont de qualité médiocre et les bassins versant forestiers de la Chandelar, du Talent et de la Bressonne sont de bonne qualité. Grâce à cette vue d'ensemble sur 5 années de la qualité des cours d'eau lausannois, il est possible de prioriser les tronçons à renaturer et/ou dépolluer.

Un nouveau projet de renaturation devrait se réaliser dans la partie amont du Riolet. Le dossier de mise à l'enquête a été créé et va être soumis à l'autorité cantonale.

Le projet de renaturation de la Vuachère a fait l'objet d'adaptations, en étroite collaboration avec la Ville de Pully et le Canton, pour aboutir à une proposition alliant les qualités hydrauliques et environnementales ainsi qu'à la faisabilité du financement.

Concernant le projet de gestion des crues de la Chamberonne et ses 3 sous-projets (galerie de Broye, renaturation de la Chamberonne et île *Leusonna*), les différentes mises à l'enquête de

2024 ont fait l'objet d'oppositions qui ont été traitées en 2025. Des mandataires ont également été engagés sur appels d'offres pour appuyer la maîtrise d'ouvrage dans la conduite de ces projets.

Deux études d'avant-projet de renaturation de cours d'eau se sont achevées en 2025 avec l'évaluation du rapport coût/bénéfice en matière de protection contre les crues pour le ruisseau de Vennes (outil EconoMe) et la décision de rétablir le lit de la Vuachère sur son tracé naturel dans le parc Denantou.

Dans ce cours d'eau, d'importants travaux forestiers de sécurisation ont été entrepris dans le quartier de la Gottettaz, avec l'évacuation par hélicoptère de 25 tonnes de chablis et de souches avant la reconstruction d'un seuil et la stabilisation des berges.

Ouvrages visitables

Des sondages géotechniques des berges du Petit-Flon ont été réalisés au nord du stade de la Tuilière pour le dimensionnement d'un ouvrage de régulation des débits et la rétention des crues. Cette rétention permettra de lutter contre l'érosion et de réduire le volume des eaux mélangées déversées au lac lors des orages.

Le soutènement de la galerie de la Vulpillère à Puidoux, ouvrage d'acheminement de l'eau potable produite à Bret, a été réparé par injection de coulis de ciment, la pose de drains rayonnants et de deux collecteurs d'évacuation des eaux de drainage. Le soutènement renforcé est à nouveau étanche, ce qui supprime le mélange d'eaux souterraines dans les eaux de Bret.

Le collecteur des Jumelles, construit en 1958, achemine les eaux mélangées produites par un bassin versant de 12 hectares dans le secteur de Chauderon-Beaulieu. Des travaux d'assainissement du soutènement et de l'armature sur 170 m de long à 23 m de profondeur ont été réalisés tout en le maintenant en fonction.

Dans le voûtage de la Vuachère à Montchoisi, un barrage temporaire a été installé pour dévier les eaux de la rivière sur 160 m et réparer le fond de la cunette incisé linéairement par l'érosion sur près de 60 cm de profondeur.

La galerie de Mauvernay creusée entre la plaine du Chalet-à-Gobet et l'EHL pour le passage d'une conduite de captage, a été nettoyée de la boue qui l'encombrait sur 550 m de longueur en prévision du remplacement de la conduite existante. Le gabarit extrêmement réduit de cet ouvrage a rendu ces travaux particulièrement difficiles.

Dans le voûtage de la Louve, un projet est en cours pour construire un barrage pivotant au droit de la vitrine des escaliers du parking de la Riponne et utiliser ainsi une partie du voûtage pour la rétention des crues.

Une étude de variante a permis de déterminer la méthode de réparation de la galerie de Jor, dernier tronçon des galeries d'aménées des eaux du Pays-d'Enhaut. Les études se poursuivent avec l'établissement de l'avant-projet d'ouvrage.

Entretien des immeubles d'exploitation du service

Parmi les nombreux travaux réalisés au cours de l'année (curage, réfection de maçonnerie, élagage, etc.), les objets suivants sont mentionnés :

- Remplacement de la crépine de la conduite d'eau brute de l'usine de Lutry par une crépine adaptée aux opérations de curage des moules Quagga. Ces travaux réalisés en 2 phases (une au printemps et une en automne) ont nécessité l'intervention d'une entreprise spécialisée en plongée profonde;
- Travaux de curage de la conduite d'eau brute de l'usine de Lutry. Le changement de la crépine a donné l'occasion de curer la conduite. Cette intervention a été précédée par l'amélioration du dispositif de lancement des éponges de raclage;
- Travaux d'entretien et d'amélioration des accès à la galerie d'aménée des eaux du Pays-d'Enhaut au droit de la fenêtre de Flumy (tronçon Gleyrette-Pierra Devan).

Exploitation des ouvrages de relevage des eaux usées

Les travaux effectués entre 2023 et 2025 dans les stations UNOL, Ouchy, Bellerive et de la Vuachère ont amélioré les conditions de sécurité et d'opérations de maintenance. Les travaux de curage et de planification des entretiens se poursuivent à bon rythme et donnent

satisfaction. La maintenance actuelle pose les bases de réflexion sur les futurs travaux à entreprendre pour la modernisation et l'amélioration de ces installations. La collaboration avec la STEP et les autres services se poursuit de manière constructive afin d'assurer une bonne coordination entre les actions menées sur le réseau et l'exploitation de la STEP.

Les missions de l'unité comportent aussi l'exploitation des ouvrages de relevage de la commune de Saint-Sulpice avec laquelle des réflexions sont en cours pour les rénover et les fiabiliser.

Réseaux et ingénierie

Parmi les nombreux chantiers réalisés dans le domaine de l'eau potable, il convient de relever plus particulièrement:

- le chemin de Boisy, la finalisation du chantier TRAM et axes forts (lot 9), l'équipement du plan de quartier PPA Pulse Chatelard à Cheseaux, la ceinture du futur dépôt des transports publics de Morges (MBC) à Préverenges, la Route de Neuchâtel à Vernand, la fin du chantier à la route d'Oron, et la route du Chalet Marin (Chalet à Gobet);
- l'extension du réseau séparatif sur l'avenue de Valmont, la rue du Simplon et dans le quartier des Fleurettes;
- le gainage des collecteurs aux avenues Dalcroze et Saint-Paul, ainsi qu'au chemin Villardin et dans le Flon-Morand.

Réseau de distribution d'eau potable

Cette année, 73 chantiers ont été réalisés, correspondant à un total de 9'664 m de conduites principales traités, soit:

- 7'750 m remplacés;
- 2'673 m d'extension;
- 417 m de branchements communs remplacés;
- 296 m d'extension de branchements communs (diminution de la longueur qui s'explique par la reprise/mutation de branchements communs par le réseau principal);
- 160 m de renouvellement par tubage de branchements privés sur le domaine public et de branchements communs;
- 418 m de réhabilitation par gainage.

Le service est intervenu sur une soixantaine de manifestations pour la pose de compteurs, robinets, fontaines ou raccords, sans compter la Fête fédérale de gymnastique, pour un total de 1'315 heures.

Interventions d'urgence

Le service de piquet a été appelé à 260 reprises. Dans 131 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, à la suite d'une fuite ou d'une rupture. 41 appels concernaient des problèmes signalés au niveau de bornes hydrantes, 8 des mises hors service/remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, 6 des problèmes de qualité de l'eau, 68 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.), 3 des dysfonctionnements en lien avec l'évacuation des eaux, et 3 pour problèmes sur une fontaine.

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution a atteint 109 cas. Cette valeur reste en dessus du point d'attention fixé à 100 en 2010 mais reste stable en comparaison avec les années précédentes (110 en 2024 - 116 en 2023). Il semble qu'une tendance à la baisse soit observée ces 3 dernières années, qu'il s'agira de vérifier et de consolider ces prochaines années. A noter également l'accroissement de la taille du réseau par la reprise de Cugy au 1^{er} janvier 2025.

Ecoute de réseau

L'auscultation classique avec des méthodes acoustiques a permis le contrôle de 5 zones de pression ainsi que les secteurs de Bussigny, de l'EPFL et de Villars-Sainte-Croix. Ces auscultations ont été complétées en 2025 en testant une méthode innovante de recherche de fuite grâce à des images satellite. Un total de 21 fuites a pu être détecté, dont 15 avec cette nouvelle méthode, qui se répartissent comme suit:

- 10 sur des conduites principales;
- 11 sur des installations de branchements privés sur le domaine public ou des branchements communs.

Ces défauts ont ainsi pu être réparés avant qu'ils ne provoquent des dégâts. Par ailleurs, 66 fuites sur des branchements sur le domaine privé ont été identifiées et signalées aux propriétaires de ces installations afin qu'ils puissent les traiter.

Les opérateurs écoute de réseaux sont intervenus à 121 reprises pour positionner précisément des fuites apparentes (corrélacion acoustique), ce qui a permis de limiter au strict minimum la taille des fouilles nécessaires à leur réparation.

Ils sont également intervenus à 1'309 reprises pour des interventions diverses demandées par le réseau (affaissement, eau sur la chaussée, arrêt et remise d'eau, etc.).

Equipe Bornes hydrantes (BH)

Le service gère 4'776 BH dont 2'184 se situent sur le territoire lausannois et 2'592 sur les zones alimentées au détail et les conduites d'amenées. 1'030 BH ont été contrôlées, ce qui a entraîné 112 révisions importantes. De plus, il a fallu intervenir à 25 reprises pour des BH accidentées.

Les mesures de débit selon les prescriptions de l'ECA ont été réalisées sur 186 BH.

Enfin, 23 parties supérieures ont été changées suite à une extension de garantie portant sur l'aspect terni de ces organes (décoloration prononcée).

Sources

Un projet pilote est actuellement mené avec le Canton pour définir une méthodologie de délimitation de l'aire d'alimentation d'un captage et évaluer les mesures agricoles à mettre en place afin de protéger la qualité des eaux souterraines, en particulier face aux produits phytosanitaires. Les captages de la Râpe et de la Proveyse à Thierrens ont été retenus comme sites d'étude.

D'autre part, un mandat a été confié au centre de recherche sur l'environnement alpin (CREALP) afin d'analyser la sensibilité du débit des sources du Pays d'Enhaut face au changement climatique.

Technique réseaux

Des réflexions d'extension et optimisation de la distribution d'eau dans la région de Montheron ont été menées, ainsi que de multiples modélisations du réseau d'eau potable, afin de dimensionner les conduites, de déterminer les conditions hydrauliques ou de valider la faisabilité de certains arrêts de conduite. L'entité a participé aux réflexions et projets de plusieurs réaménagement de l'espace public, en lien avec la problématique du ruissellement et de la gestion des eaux (Riponne, Chauderon, Vallée de la Jeunesse, m3, PA2 Métamorphose).

L'élaboration et mise à jour des modèles hydrauliques du réseau d'évacuation et du ruissellement de surface reste une tâche importante, menée en parallèle avec le monitoring du réseau d'évacuation par sondes, permettant d'affiner la compréhension et le calage des flux d'eau.

En parallèle des études engagées en vue de la mise à jour du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE), les réflexions sur l'actualisation du Plan Directeur de la Distribution d'Eau potable (PDDE) ont été amorcées. La première phase du développement du logiciel de gestion patrimoniale du système d'évacuation (MEDIREV) s'est achevée, avec la mise en place des modules d'évaluation de l'état structurel des collecteurs inspectés, de prévision d'état structurel des collecteurs non inspectés et de simulation de l'état futur, la consolidation de l'outil de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable et la calibration de l'outil d'analyse multicritères pour la priorisation du renouvellement du réseau d'évacuation.

Réseau d'évacuation

La réalisation de 20 chantiers et interventions a pu être menée, portant sur:
 — le remplacement de 1'714 m de collecteurs (y compris mise en séparatif);
 — la réhabilitation de 401 m de canalisations par gainage.

Bases de données réseaux

Le nombre de demandes de plans est en légère diminution. Pour le réseau d'eau potable, 4'289 demandes ont été enregistrées (-3,7%), tandis que 1'330 demandes ont été comptabilisées (-7,8%) pour le réseau d'évacuation, situé quant à lui exclusivement sur le territoire de la commune de Lausanne.

Production et épuration

Centre d'exploitation et de gestion (CegeL)

La production annuelle est supérieure de 7.1% à celle de 2024 et supérieure de 1.4% à la moyenne de celle des 5 dernières années, soit 32'090'162 m³. Le jour d'adduction maximum a été atteint le 13 août avec un volume de 131'516 m³.

La répartition de la production entre les différentes usines et les sources est donnée dans le tableau ci-dessous. Comme en 2024, la production de l'usine de Bret a été ralentie à cause de travaux sur les lignes de traitement.

Usine de Lutry	Usine de Saint-Sulpice	Usine de Bret	Usine de Sonzier	Autres sources
9'156'782 m ³	11'930'453 m ³	2'658'651 m ³	5'379'676 m ³	2'964'599 m ³
29%	37%	8%	17%	9%

Usines et Stations d'eau potable

Préavis N° 2024/12 «Augmentation de la capacité de l'usine de potabilisation de Lutry»

Les appels d'offres ont été lancés et les travaux sont en cours d'adjudication. Ils débuteront dans le courant de l'année 2026 avec une mise en service de la nouvelle ligne planifiée pour début 2027.

Préavis N° 2022/21 «Installation de panneaux photovoltaïques et réduction de la consommation énergétique des réservoirs et des usines d'eau potable du Service de l'eau»

A la suite des installations photovoltaïques mises en service en 2024 (sur les usines de Bret et Sonzier et sur les réservoirs de Grangettes, Orme et Crissier) le travail s'est poursuivi avec la mise en service des installations sur les réservoirs des Dailles et de Petite-Croix. L'installation du réservoir de la Croix-sur-Lutry est en attente du permis de construire et celle de l'usine de Lutry est en cours d'adjudication. Les pompes 170 et 132 situées dans les réservoirs de la Croix-sur-Lutry et de Petite Croix ont été remplacées, offrant ainsi un meilleur rendement. Un premier test a été mené sur la recherche de fuite afin de tester un système innovant de pré-localisation des fuites.

Station d'épuration des eaux usées

Les précipitations cumulées s'élèvent à 1'205 mm, similaires aux 1'268 mm de l'année précédente et se situent très légèrement au-dessus de la moyenne attendue de 1'000 à 1'200 mm par an.

Les installations de la STEP de Vidy ont traité 34.7 millions de m³ d'eaux usées (+4.14% par rapport à 2024). Le nombre d'habitantes et habitants effectivement raccordés se monte à 265'846 en 2025.

La STEP de Vidy fonctionne depuis fin 2021 sans traitement biologique, les anciennes installations ayant dû être démolies pour faire place aux nouvelles, en cours de construction.

La performance du traitement des eaux usées est ainsi en deçà des exigences légales, en accord avec la DGE, qui a accordé une dérogation sous condition de la mise en place d'un traitement primaire renforcé et d'un suivi analytique accru.

Les résultats moyens d'épuration exprimés en concentrations sont: $DBO_5 = 42.2 \text{ mgO}_2/\text{l}$, $DCO = 106.0 \text{ mgO}_2/\text{l}$, Phosphore = 0.32 mg/l et les matières en suspension = 16.0 mg/l .

La quantité de débris captés en entrée de STEP (dégrillage moyen et fin) atteint 614 tonnes, en augmentation de 9.84% par rapport aux 559 tonnes captées en 2024.

Pour ce qui est du sable, 229 tonnes ont été captées en 2025, en légère diminution de 6.15% par rapport aux 244 tonnes de l'année précédente.

La STEP de Vidy a réceptionné et traité 274 tonnes de graisses de restaurant, en nette diminution de 63.0% par rapport à 2024 (740 tonnes).

Quant aux boues extérieures, 15'304 tonnes de boues déshydratées digérées et non digérées ont été livrées à la STEP, soit une augmentation de 13.04% par rapport aux 13'539 tonnes réceptionnées en 2024.

L'incinération des boues a permis d'injecter 12'853 MWh thermiques dans le réseau du chauffage à distance (CAD) de la Ville (-7.0% par rapport aux 13'823 MWh fournis en 2024).

En ce qui concerne la digestion des graisses et des boues, 2'452'327 Normo-mètres cubes (Nm^3) de biométhane ont été injectés dans le réseau de gaz naturel de la Ville, en augmentation de 18.5% par rapport aux 2'075'351 livrés en 2024. Ce volume correspond à 26'770 MWh thermiques (+18.49% par rapport aux 22'592 MWh fournis en 2024).

Les résultats analytiques du traitement des fumées montrent que le nombre des moyennes horaires respectant les normes en monoxyde de carbone (CO) s'élève à 98.49% du total des heures d'incinération, soit 1.49 point en dessus de la limite minimale de 97% fixée par la loi (donc conforme). Pour ce qui est des oxydes d'azote (NOx), il s'élève à 91.1%, soit 5.9 points en dessous de la limite inférieure de 97% exigée par l'ordonnance sur la protection de l'air (donc non-conforme).

Epura S.A. et chantier de la nouvelle STEP

Les travaux du bâtiment du traitement biologique se sont achevés en fin d'année à l'exception de ceux d'un prestataire. Celui-ci a livré des installations affectées de défauts qui n'ont pas permis la mise en service/eau de ce bâtiment.

Depuis 2022 un dossier technico-économique d'une filière de traitement des micropolluants était en cours d'analyse auprès de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) en vue de la validation technique et l'octroi de subventions. En septembre, l'OFEV a communiqué sa décision d'octroi des indemnités (subventions) pour les mesures servant à l'élimination des composés traces organiques (micropolluants) selon la loi et l'ordonnance sur la protection des eaux. La planification de la réalisation de cette dernière étape de traitement des eaux usées peut dès lors démarrer.

Le projet de l'ouvrage de la nouvelle ligne d'incinération a été achevé et la demande de permis de construire a été déposée durant le printemps. L'autorisation de construire est attendue en 2026 et l'ouvrage complet prévu d'être mis en service à la fin de la décennie.

Le bureau d'architectes lauréat du concours, entouré de tous les bureaux d'ingénieurs spécialisés et des collaborateurs délégués par le Service de l'eau, a achevé l'avant-projet visant la construction d'un nouveau bâtiment administratif du Service de l'eau et de la rénovation du bâtiment actuel. La demande de permis de construire est prévue d'être déposée durant l'année 2026.

Pour de plus amples informations relatives à l'activité d'Epura S.A., il convient de se reporter au site www.epura.ch